

Jf Delforge

"... et notre rue devint celle de l'Invasion !"



A mon épouse Adrie,
à mes enfants, Diane et Adrien,
un tout grand merci
pour avoir accepté avec bienveillance
que je consacre un temps important
à mes recherches historiques
durant cette année mémorielle exceptionnelle !

Introduction¹

Août 1914 – août 2014, il y a 100 ans, des Uhlans de l'armée impériale du Kaiser Guillaume II sèment la désolation à Ottignies.

Que s'est-il passé réellement dans notre localité durant ces journées dramatiques ?

C'est à cette question que je me suis intéressé depuis ... août 2013.

Le défi était extrêmement ambitieux, car j'avais à enquêter sur des événements qui s'étaient déroulés le 19 août 1914, entre 14 et 17 heures et comme base de ma documentation, je ne disposais que de deux articles succincts de l'historien Luc Courtois (l'un sur la rue de l'Invasion, l'autre sur la rue Hardy).

Heureusement, un de mes voisins, le professeur Emmanuel Debruyne de l'UCL, spécialiste du premier conflit mondial, me suggéra de suivre quelques pistes intéressantes et notamment me conseilla la lecture d'un livre référence sur cette période de notre histoire à savoir l'ouvrage de John Horne et Alan Kramer intitulé « *1914, les atrocités allemandes* ».

Mes autres sources d'information ?

Il est indéniable que la consultation du Web a facilité grandement mes recherches

Ainsi, de cette manière j'ai pu prendre connaissance de l'existence de deux livres relatant l'épisode ottignois : « *Les Warocqué et la garde civique*² » et « *Ottignies à travers les âges*³ ».

De même, grâce au rapport de guerre rédigé par le curé de Mousty de l'époque⁴, nous avons un éclairage particulièrement complet et humain des événements qui se sont déroulés dans notre région.

Et donc grâce à la lecture des documents recueillis sur le sujet, tel un Sherlock Holmes, je suis parvenu à reconstituer pratiquement tout le déroulement de ces terribles journées.⁵

¹ Le dessin repris sur la page de cette brochure est tiré de « *L'histoire de Limelette, Ottignies et Céroux* » de Sylvia Noble Bossicard.

² de Roger Darquenne. Il y est fait allusion à des « Papiers Courtin » du nom d'un ancien garde civique qui dans les années trente avait entrepris une étude minutieuse de tout ce qui s'était déroulé dans notre rue. On y relève un nombreux très intéressants de détails : plan des rues, agissements et identités des protagonistes tant allemands que belges. J'ai eu accès à ces différentes pièces au Musée de Mariémont.

³ de Scops Charles et Havermans Robert

⁴ Jules De Pauw, ancien professeur au petit séminaire de Basse-Wavre et ancien vicaire de Genval 1893 1929. Ce document se trouve aux Archives du Royaume à LLN.

⁵ Dans mes recherches, j'ai retrouvé un descendant d'un des gardes civiques ayant séjourné à Ottignies. J'ai également découvert qu'un de mes voisins appartenait à la famille d'un Ottignois ayant été fusillé par les Allemands : je connais dès lors le moment et le lieu des

Enfin ces pages n'auraient pu être rédigées sans l'apport des nombreuses personnes rencontrées au fil de ma démarche.

Il s'agit de Monsieur José Desmet ; de Madame Maryse Roucou, archiviste de la ville d'Ottignies-LLN ; de la famille Courbet de la rue de l'Invasion; de Monsieur Gert De Prins de la Direction Générale « *Victimes de la Guerre* » ; du personnel des Archives Générales du Royaume⁶ ; de Monsieur Federinov du Musée de Mariemont ; du Professeur Luc Courtois de l'UCL, et de bien d'autres.

Le manuscrit étant achevé, mon attention se porte dès à présent sur la finalisation d'un DVD/ documentaire⁷ sur le même sujet et la rédaction d'une suite à ces quelques pages, suite qui évoquera les années d'Occupation⁸ dans notre commune.

Ottignies, le 15 juin 2014

Jean-François Delforge

Av des Chevreuils 7

1340 Ottignies

010 40 29 54

Jean-francois.delforge@skynet.be

événements ainsi que le nom de ses protagonistes. Un habitant de la chaussée de La Croix affirme avoir des informations précises sur ... l'arme qui a servi à abattre l'officier allemand.

⁶ A.G.R. à Bruxelles et Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve/ Si vous êtes particulièrement intéressés par le sujet, je vous invite à consulter les archives du Tribunal des dommages de Guerre de Nivelles qui siègea à de nombreuses reprises dans les années 20 à l'«hôtel communal» d'Ottignies

⁷ Il sera disponible dans le courant d'août 2014. Il est l'œuvre de plusieurs adolescents de la «Génération 2000» : Adrien Delforge, Bertrand Lefèvre, Noémie Suctnaire, Basile Huart, Lucas Di Giacomo, Stefano Devies, Louis de Geradon, Ludovic Migon, Martin Pirotte et Basile De Bock..

Par le passé, d'autres DVD ont été réalisés par ces jeunes : « *Mai 40, les maisons fortes* », « *Kongolo 1962 ... récit d'une tragédie* », « *Ils nous parlent de ... Toutankhamon* », « *Cela s'est déroulé en 1914* », « *Hurtgen 44, l'enfer* », « *Mai 1940 raconté par la génération 2000* ». Le tout se trouve sur Youtube.

Diverses personnalités ont accepté de répondre aux questions des journalistes-juniors de « Génération 2000 » : les professeurs Laurence Van Ypersele et Emmanuel De Bruyne de l'UCL, Monsieur Christian Laporte de La Libre Belgique, l'ancien député wallon Huin de Morlanwelz, ainsi que des habitants d'Ottignies qui ont une grande connaissance de l'histoire de notre entité : Messieurs José Desmet et Courbet

⁸ D'autres faits concernant cette période et ayant un rapport direct ou indirect avec le passé de notre entité y seront développés : la naissance de la paroisse de Blocry, la grippe espagnole à Ottignies, les déplacés français de passage chez nous, les déportés du travail, la résistance locale à l'occupant, le drame du Lusitania

Table des matières

1. 4 août 1914, la Guerre !
2. Les atrocités allemandes : réalité ou propagande ?
3. Pourquoi un tel déchaînement de violence aveugle ?
4. À Ottignies, la Garde civique veille ...
5. De la garde civique...
6. Les Uhlans sont à La Baraque !
7. Désolation à Ottignies et Mousty...
8. Le dégagement des maisons incendiées
9. Une nouvelle administration
10. Une préoccupation de tous les jours : le ravitaillement
11. Embarquement forcé pour Wittenberg
12. Les résistants du rail
13. Une des victimes du Lusitania était ottintoise
14. Les déplacés français
15. La grippe espagnole arrive chez nous
16. Une nouvelle paroisse : le Blocry

En résumé

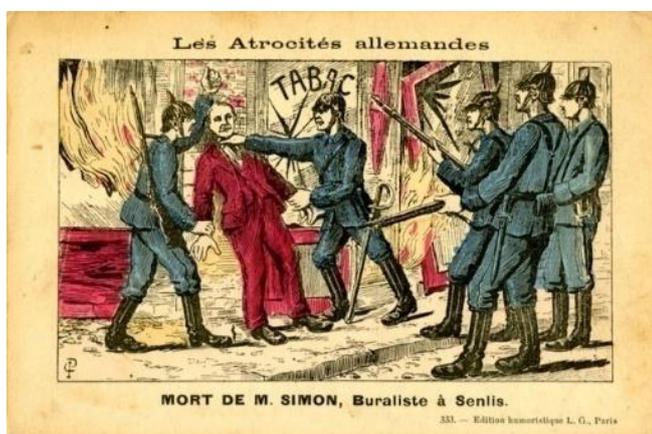
Bibliographie

Le 4 août, la Guerre !

1. 4 août 1914, la Guerre !

Ce jour-là, en début de matinée⁹, le gouvernement belge ayant rejeté l'ultimatum allemand¹⁰, l'armée de Guillaume II viole la neutralité de la Belgique¹¹ et franchit la frontière belgo-allemande en de nombreux points de passage : les 600 000 hommes de l'armée impériale font face aux 200 000 soldats belges

Sur la route de l'armée allemande, tant en Belgique que dans le Nord de la France, ce ne seront que désolation, destruction et incendies¹² : très vite on évoque « *les atrocités allemandes* » dans le camp des Alliés.



⁹ Ce jour-là, la 1^{ère} Guerre mondiale s'engage de manière fort courtoise, au poste frontière de Membach, entre Verviers et Eupen : « *Vous êtes en territoire belge, et je vous prie de vous retirer* » déclare le receveur des douanes au capitaine d'un régiment allemand qui lui fait face. « *J'ai reçu des ordres, et je dois les exécuter* » lui répond ce dernier. Deux heures plus tard, le conflit fait sa première victime militaire belge : le soldat de la classe 1911 au 2^{ème} régiment des Lanciers, Antoine Fonck. *Des témoignages de la Première Guerre mondiale dans le paysage wallon. Vers l'Avenir*, jeudi 7 novembre 2013/ Lombard L, « *Ceux de Liège – Face à l'Invasion, Stavelot*, 1939, p. 23-24 »

¹⁰ Le gouvernement allemand exige de la Belgique le libre passage de ses troupes sur le territoire national afin qu'elles puissent rapidement atteindre la frontière française pour y surprendre l'ennemi héréditaire, le Français.

¹¹ En 1830, la Belgique devient un Etat indépendant avec un statut un peu particulier : les puissances européennes lui imposent en échange de son indépendance une neutralité permanente qui va impliquer qu'en cas de conflit armé entre ses voisins immédiats (à savoir la France et l'Allemagne), le gouvernement belge devait refuser le passage sur son territoire aux troupes qu'elles soient françaises ou allemandes.

De plus, si sa neutralité n'était pas respectée par un Etat signataire des traités de Londres, la Belgique était en droit de faire appel aux autres parties contractantes à ces dits traités. En 1914, Bruxelles demandera l'aide à Paris et Londres pour résister à l'envahisseur allemand.

¹² Dans une édition du journal *Le Soir* du 19 août 1914, même si l'éditorial annonce une « *situation excellente* », il est déjà fait allusion aux « *atrocités allemandes* »...

2. Les atrocités allemandes : réalité ou propagande ?¹³

Dans les premiers jours de l'Invasion, la résistance opiniâtre des troupes belges en général et des occupants des forts de Liège¹⁴ en particulier mettent à mal¹⁵ les plans établis¹⁶ par le haut commandement allemand¹⁷.

Pour justifier les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain, les Allemands disent avoir été victimes de francs-tireurs¹⁸, de populations hostiles qui leur tiraient dessus depuis les fenêtres ou les toits des maisons.

En représailles, il en résultera que des centaines de villages¹⁹ voire des villes, en Belgique et dans le Nord de la France, seront ravagés par les troupes du Kaiser et près de 6 500 civils belges et français suspectés d'être des francs-tireurs, seront fusillés de façon expéditive.



¹³ « Quant aux récits de mutilations, très nombreux, rien ne vient corroborer leur réalité. Mais ils expriment la terreur vécue, le sentiment d'être dominé par la brutalité, l'impuissance masculine à jouer son rôle traditionnel de protecteur et l'importance grandissante de l'enfant dans la société de l'époque. Ainsi, les récits inventés des enfants aux mains coupées et des soldats allemands retrouvés avec des mains coupées dans les poches sont tous bâtis de façon identique : une petite victime silencieuse, une explication donnée par un adulte, l'absence de témoignage direct, une foule de détails sordides qui viennent combler le manque de réalité...
« Commemorator 14-18.be »

¹⁴ Apprenant la résistance de Liège face à l'armée allemande, les cafetiers parisiens débaptiseront le café « viennois » et lui donneront le nom de café « liégeois ».

A Paris, la station de métro « Liège » succédera à la station « Berlin » et la « rue de Liège » à la « rue de Berlin ». En pâtisserie dans certaines localités belges, on parlera non plus de la « Boule de Berlin » mais bien de la « Boule de l'Yser »

Liège recevra à la fin du conflit la légion d'honneur de la part des autorités françaises.

¹⁵ Selon le professeur Debruyne, c'est plutôt un mythe : la résistance de Liège a été meurtrière, mais a peu ralenti les Allemands.

¹⁶ Le Plan Schlieffen du nom du général chef d'Etat-major de l'armée allemande de 1891 à 1905 prévoyait d'attaquer la France via le Luxembourg et la Belgique

¹⁷ Avant 1794, Eupen faisait partie du Duché de Limbourg, Malmedy constituait avec Stavelot une petite principauté abbatiale, et Saint-Vith appartenait au Duché de Luxembourg. Avec la période révolutionnaire, les trois cantons sont réunis pour la toute première fois et sont intégrés au département de l'Ourthe dont le siège de la Préfecture était fixé à Liège. Après les défaites de Napoléon, l'Empire est démembré; la carte de l'Europe remaniée; la situation politique des Cantons de l'Est fondamentalement modifiée. Lors du Congrès de Vienne (1815), la Prusse obtient la Rhénanie avec les cantons d'Eupen, de Malmedy et de Saint Vith.

¹⁸ En 1870, durant la guerre franco-prussienne, près de 300 unités de francs-tireurs français infligent à l'ennemi prussien de sérieuses pertes. Les manuels en usage dans l'armée allemande, la formation des cadets par des vétérans de 1870 et la production littéraire perpétuèrent ces souvenirs, si bien que l'armée allemande prévoyait la présence de francs-tireurs en Belgique et en France au moment de l'invasion d'août 1914.

¹⁹ Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Arlon, Latour, Tintigny, Auvélais, Sprimont ...

En effet, pour l'envahisseur allemand, « ... la participation de non-belligérants²⁰ est un acte illégal qui peut être librement sanctionné pénalement par la puissance qui les détiendrait »²¹.

*« Nous avons dû pratiquement réduire en cendres
chaque ville et village ...
car des civils, surtout des femmes, ont tiré
sur les troupes qui les traversaient.
Hier, des civils ont tiré sur l'infanterie depuis le clocher ...
et anéanti une demi-compagnie de braves soldats.
Les civils ont été pris et exécutés,
et le village livré aux flammes.
Une femme a coupé la tête d'un uhlan blessé.
Elle a été arrêtée et a été exécutée.
Mes hommes sont plein de courage.
Ils aspirent à la vengeance.
Ils protègent leurs officiers, et
partout où ils attrapent des francs-tireurs,
ils les pendent aux arbres de la route²² »*

Selon les récits de soldats allemands, des civils belges les ont attaqués traîtreusement, alors qu'ils s'y attendaient le moins, dans des embuscades, lorsqu'ils dormaient ou lorsque les blessés gisaient à terre.

Leurs témoignages évoquent également des actes de mutilation de soldats blessés, d'empoisonnement ou d'yeux crevés, commis par des femmes²³ et des enfants.

Autrement dit, pour le soldat allemand, tout civil est perçu comme un danger.

Ainsi, dans la région d'Ottignies, un hussard allemand blessé et fait prisonnier évoquera sa terreur d'être pris : ses chefs lui avaient dit que tout prisonnier allemand aurait les yeux crevés, serait torturé et massacré²⁴.

²⁰Pour distinguer l'ennemi de l'ami, le témoignage du Curé de Mousty est précieux : « Dès le lendemain, des affiches indiquent les costumes des soldats des différents pays »

²¹ Syéméon Karagiannis, *Conventions internationales et droit de la guerre. Encyclopédie de la Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, Bayard, 2004, p.83-95 et notamment p.86 et p.95

²² John Horne & Alan Kramer, « 1914, les atrocités allemandes », Paris, Tallander, 2005, p. 160

²³ « ...Deux thèmes vont avoir un impact particulier sur l'opinion publique et la construction des atrocités allemandes : les viols et les mutilations. Il y a en effet un lien entre la pratique des viols et la légende des francs-tireurs. Les femmes, accusées d'arracher les yeux aux blessés et d'empoisonner les soldats, méritent d'être punies et humiliées ». Cf. « Les atrocités allemandes » www.commemorer.com 14-18.be

²⁴ Roger Darquenne, *Les Warocqué et la Garde civique*, (Morlanwelz), Musée royal de Mariemont, 1987, p.101

De plus, la mémoire collective locale, à laquelle en 2014 bon nombre d'Ottintois rencontrés accordent encore un certain crédit, évoque pour expliquer les événements de la rue de l'Invasion, la mutilation de la dépouille du chef des Uhlans (un doigt coupé pour voler une bague) par des civils locaux.

Diffusés par la presse, les dessins et les affiches, les récits d'atrocités se répandent par les témoignages de réfugiés belges et français, ainsi que par ceux de soldats blessés rapatriés à l'arrière du front.

Le fait que ces récits apparaissent simultanément un peu partout sur le front (soit 300 km) prouve que les croyances des soldats allemands concernant la probabilité de rencontrer des francs-tireurs existaient avant-guerre.



mois peu après.

Les atrocités allemandes

Ce matin, des troupes allemandes ont tué, à Grand-Iezz, un porteur de télégrammes qui ne voulait pas communiquer le texte de ses dépêches.

Hier, à Gembloux, quatre lanciers qui défendaient un pont ont été attaqués par une cinquantaine d'Allemands. Un lancier a été blessé et les trois autres ont pu s'échapper.

Un habitant de la localité, qui avait assisté à cette attaque, a été tué par les Allemands.

Le Soir du 19 août 1914

3. Pourquoi un tel déchaînement de violence aveugle ?

Louvain, Dinant et Andenne, à l'instar d'Ottignies et d'autres localités belges et françaises, ont dû subir un déferlement de violence à peine imaginable de la part de l'envahisseur allemand durant les mois d'août et septembre 1914.

Dans un article²⁵ consacré aux massacres de Tamines et de Dinant, Aurore François et Frédéric Vesentini nous donnent une analyse très intéressante du contexte dans lequel ils ont été perpétrés.

Voici quelques extraits de l'article.

« L'ordre nous a été donné de tuer tous les civils qui tiraient sur nous, mais en réalité, les hommes de mon régiment et moi-même avons tiré sur tous les civils que nous trouvions dans les maisons d'où l'on supposait qu'un coup de feu avait été tiré ; nous avons tué de la sorte des femmes et des enfants.

Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur, mais nous avons reçu de nos supérieurs l'ordre d'agir de la sorte, et pas un soldat de l'armée active ne saurait contrevenir à un ordre émanant, comme celui-ci, du commandement supérieur »²⁶



« Nous étions donc livrés à la merci de soldats qui semblaient avoir carte blanche et être en état de faire tout ce qu'ils voulaient. C'était une véritable anarchie, chaque soldat opérant à sa guise. Pas d'ordre, ni autorité. Tout était désordonné, décousu, arbitraire. Quelle confusion dans tout cela ! Et ces sauvages tenaient nos vies entre leurs mains »²⁷

²⁵ « Essai sur l'origine des massacres du mois d'août 1914 à Tamines et à Dinant » Aurore François et Frédéric Vesentini/ Web

²⁶ p. 79 id.

²⁷ P. 81 id.

... les manuels en usage dans l'armée allemande préparent le soldat à des confrontations de ce type (avec des francs-tireurs NDLR) et préconisent à l'égard des francs-tireurs une extrême sévérité²⁸



La tactique adoptée (par les armées belge et française NDLR) consistait dès lors à retarder la progression allemande au moyen de combats d'arrière-garde, le repli progressif des soldats engagés permettant d'éviter les rencontres décisives.

Or les soldats belges et français se sont montrés très habiles à opérer des retraits disciplinés, ponctués par des embuscades et des escarmouches.

De même, la Garde civique belge, particulièrement entraînée au combat de rue, est souvent parvenue à s'échapper à temps.

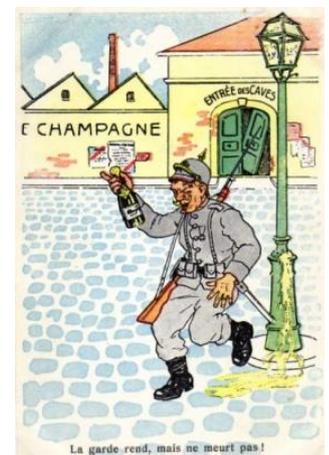
Les troupes allemandes confrontées à ce type de résistance se sont logiquement trouvées angoissées par l'impossibilité de riposter et surtout par ignorance de l'origine des tirs.

Le moindre fait insolite, le moindre incident relevaient dès lors de la responsabilité de francs-tireurs.

En outre, les premiers récits de ce type ont été propagés par la rumeur, relayés par la presse et consacrés officiellement par le gouvernement allemand, sans avoir aucunement été soumis à la moindre critique préalable.²⁹



... la consommation abusive d'alcool (de la part des soldats allemands NDLR), outre l'accroissement démesuré des émotions reposant sur un discernement erroné, tend en outre à déculpabiliser l'auteur d'un méfait qui entame souvent un processus de rejet de la culpabilité sur la boisson »³⁰



²⁸ p. 69 id.

²⁹ p.69 id.

³⁰ p.75 id.

19 août³¹, ils arrivent ... !

³¹ À ce moment, le curé de Limelette constate « *les gens venaient bien à l'église, au point qu'il y avait de 10 à 15 communions quotidiennement* »

4. À Ottignies, la Garde civique veille ...

Le 19 août, au moment où les troupes françaises et allemandes s'affrontent à Morhange³², en Lorraine, les premiers Uhlans arrivent dans les environs d'Ottignies.



Morhange



Haelen

Dans notre localité³³, il n'y aura pas d'affrontements entre l'armée du Kaiser et les troupes belges : après « la Bataille des Casques d'argent » dans la commune d'Haelen³⁴, l'armée belge s'est repliée sur la position fortifiée d'Anvers³⁵.

A Ottignies, lieu stratégique du fait de sa situation sur la ligne de chemin de fer Bruxelles Namur, des éléments de la Garde civique de Morlanwelz³⁶ et de Bruxelles sont en poste à proximité de la gare et sur les ponts qui enjambent la Dyle.³⁷



La mission des gardes civiques : faire obstacle à l'envahisseur !

32 Les troupes françaises perdent la bataille contre les soldats de Guillaume II, et abandonnent la célèbre tenue « garance et bleu horizon » par trop voyante pour un équipement plus adapté aux conditions de combat

33 « On organise deux Croix-Rouge, l'une chez les Cordier, l'autre chez Melle Everaerts où les habitants portent ce qu'ils ont de disponible en lits, matelas, couvertures, draps de lit etc. Des personnes généreuses versent de l'argent pour secourir les indigents et les mères de famille privées de leurs soutiens. » dit le curé de Mousty/ Carnet de Guerre.

34 Dans la Province du Limbourg. Suite à ce combat, le surnom de « diables noirs » sera attribué aux carabiniers-cyclistes belges par les allemands. Tout s'est déroulé le 12 août 1914 35 Bruxelles sera occupée le 20 août.

36« Après diverses missions dans le Hainaut, le bataillon des gardes civiques de Morlanwelz est mis à la disposition du Gouverneur du Brabant. Après un passage à Campenhout, le 10 août il prendra la direction de Wavre et Ottignies avec mission de défendre la Dyle, de Basse-Wavre à Court St Etienne », H. Marchant, Historique des Troupes territoriales en Belgique en 1914 : Groupement Clooten, Ixelles, Vandervorst, 1938,

37 « Le génie belge est venu à Limelette faire un barrage avec des arbres abattus pour cet usage, au pont de la Dyle au hameau dit le Try ; la Garde civique de Limelette commence à faire la garde aux différents ponts de chemin de fer à Limelette, ensuite la Garde civique de Bruxelles et de Morlanwelz a fait la surveillance depuis le 9 août jusqu'au 19 août à 9h du soir »/ témoignage du curé de l'Eglise St-Géry à Limelette/ Carnet de Guerre.

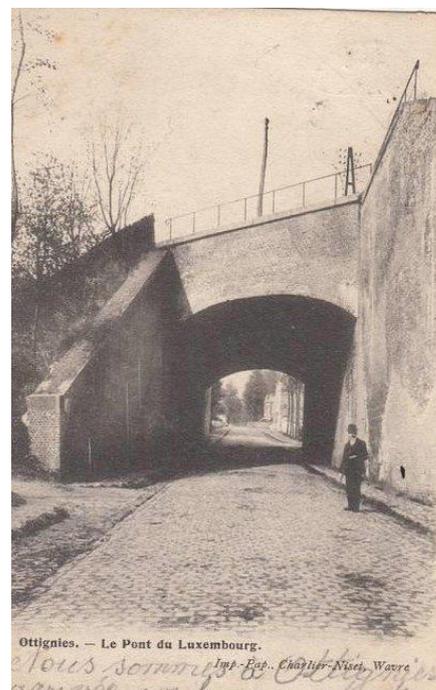
« Ils dressent des barricades aux ponts de la Dyle,
plus loin, vers le hameau de Franquénies,
au Pont de Luxembourg.
Ils font des tranchées
près de la ferme Jean Rauscent.
ils empilaient pour cela des chariots, des charrettes,
des tombereaux, des fagots, des échelles,
des arbres voisins qu'ils abattent ...
Me promenant, je leur demande
ce qu'ils pourraient faire contre tant d'Allemands.
Et l'un d'eux de me répondre résolument
« Un carabinier³⁸ vaut 19 soldats boches »³⁹

« Il nous arrive des gardes civiques
de Bruxelles, d'Ixelles,
de Morlanwelz,
qui viennent aider les nôtres⁴⁰
et qui tirent sur les avions
allemands qui passent.
Un laissez-passer est requis pour circuler.

Des espions allemands sont signalés
partout entr'autres,
un prêtre arrêté à la gare d'Ottignies.»⁴¹



Les carabiniers belges en poste au Pont de Mousty
Coll. C.H.A.G.O.



³⁸ Il existait à l'époque une caserne de Carabiniers à Wavre . Son emplacement est devenu un parking.

³⁹ Témoignage du curé de Mousty / carnets de guerre.

⁴⁰ Dans le DVD réalisé à l'occasion de ce projet, monsieur José Desmet évoque lui aussi la présence de gardes civiques à Ottignies. Ces derniers auraient été sous le commandement de Charles Curelli

⁴¹ idem

5. De la Garde civique⁴² ...

Alors qu'en 1830 la Belgique vient d'acquérir son indépendance, les autorités du nouvel Etat créent une milice : la Garde civique

Cette institution a pour mission de :

- 1° maintenir l'obéissance aux lois
- 2° conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique
- 3° assurer l'indépendance de la Belgique et l'intégrité de son territoire



En août 1914, au début des hostilités, partout dans le pays, les éléments⁴³ de la Garde civique seconderont la gendarmerie et la police dans le maintien de l'ordre.

« Selon la Convention de La Haye de 1907 sur la guerre terrestre, il est également légitime pour la Garde civique de participer aux combats à partir du moment où elle porte les armes ostensiblement, est légitimement commandée et porte un signe distinctif, qui ne doit pas forcément être un uniforme⁴⁴ complet. »



Affichette permettant de distinguer l'ennemi de l'ami

Cependant, le haut commandement allemand n'a pas la même appréciation sur le sujet⁴⁵ : suite à des affrontements entre des gardes civiques (à Louvain notamment) et leurs soldats, la hiérarchie militaire allemande menace de faire fusiller les éléments de la Garde civique qu'elle considère comme des francs-tireurs non soumis à la Convention de Genève.



Les Gardes civiques de Morlanwelz

⁴² Le 13 octobre 1914, par ordre du gouvernement, la Garde civique est licenciée et ne sera plus reconstituée après la guerre

⁴³ En 1913, la Garde civique compte 46 000 membres

⁴⁴ « La reconnaissance de la Garde civique est rendue difficile par la variété des uniformes des unités actives et l'apparence civile de la tunique bleue et des chapeaux portés par les éléments non-actifs »/ « 1914, les atrocités allemandes » John Horne et Alan Kramer. p. 150.

⁴⁵ « ... les Belges ... communiquent ses uniformes (de la Garde civique active NDLR) et ses signes distinctifs au gouvernement allemand le 8 août. » John Horne et Alan Kramer, idem

6. Les Uhlans⁴⁶ sont à La Baraque⁴⁷

Mercredi 19 août, vers midi, le docteur Victorien Decorte échevin et conseiller communal, et en l'absence du Bourgmestre Auguste Devreux⁴⁸, est averti par le service de surveillance qu'il a mis en place que des soldats ennemis viennent de traverser la route Bruxelles–Namur au niveau du hameau de La Baraque.⁴⁹



Il s'agit d'un groupe de reconnaissance de douze Uhlans qui a quitté le gros des troupes allemandes stationnées à Chaumont-Gistoux ; il a pour mission d'effectuer une reconnaissance dans les environs de la gare d'Ottignies,

A 15h, le détachement allemand commandé par le lieutenant Woldemar Leo Willy von Heyden⁵⁰ est maintenant présent dans les parages du hameau de La Croix.,



La Villa des Occaies

Vers 15h30, venus par l'actuelle rue de l'Invasion⁵¹, les cavaliers allemands continuent tout droit jusqu'au haut de la rue du Ruhaux et de là, ils s'installent sur le côté nord de la villa des Occaies⁵² ; ils y ont un point d'observation idéal sur la vallée de la Dyle jusqu'au-delà de la gare d'Ottignies

⁴⁶ Un uhlan est un cavalier armé d'une lance, similaire au lancier des armées belge ou française.

⁴⁷ Cfr « *Les Warocqué et la Garde civique* » p.100 et 101 et les papiers Courtin/ Musée du Mariemont.

⁴⁸ Pierre Goossens dans son article intitulé « Auguste Devreux, acteur de la vie politique ottinoise de 1881 à 1920 » Wavriensia, 2007 n°4 écrit « *Où était Auguste Devreux ? L'histoire familiale raconte que la famille partit à pied jusqu'à Bruxelles et y fut hébergée chez des cousins ou amis. Il ne partit en tout cas pas pour l'Angleterre, contrairement à ce que pensaient Charles Scops et Robert Havermans* »

Dans un document émanant d'Auguste Devreux lui-même, ce dernier affirme avoir été présent à Ottignies le 20 août : le mystère s'épaissit

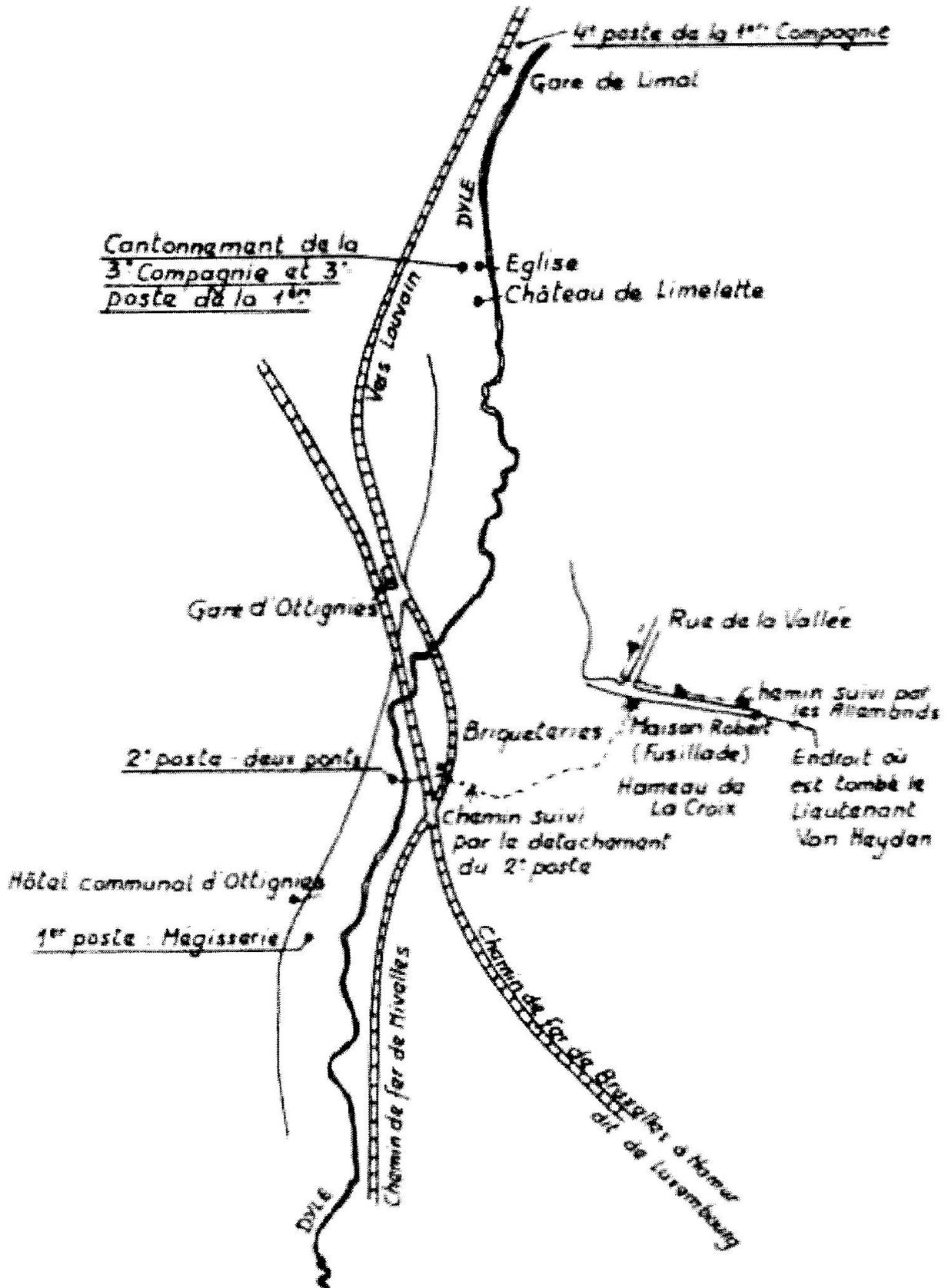
⁴⁹ Le curé de Vieuxart de l'époque témoignera du passage d'Uhlans en direction d'Ottignies

⁵⁰ Né à Cartlow le 05 10 1878/, Il appartient au IX^{ème} régiment de Uhlans de Poméranie. Il semble que ce 9^{ème} Uhlans ait fait partie de la 3^{ème} brigade de cavalerie, 4^{ème} division de cavalerie, 2^{ème} corps de cavalerie qui couvrait l'avance des 1^{ère} et 2^{ème} armées (E. Debruyne)

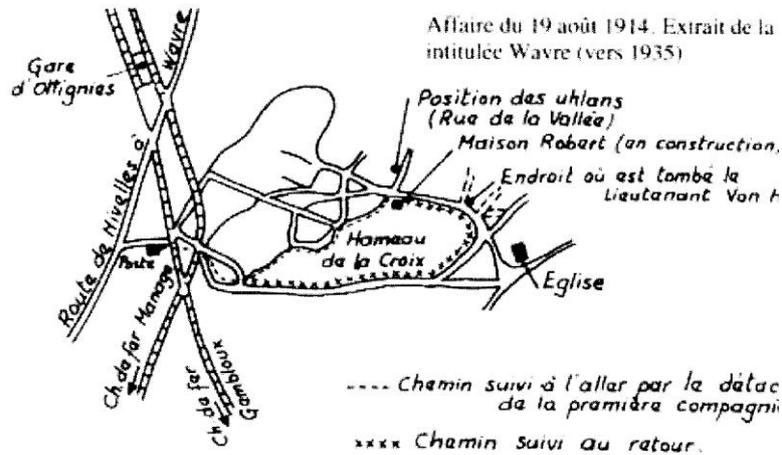
On trouve un Woldemar von Heyden sur Facebook. Cette personne serait vraisemblablement un des descendants d'un des frères du Lieutenant abattu à Ottignies. Un article lui est en partie consacré dans le NordKurier. Le corps du lieutenant sera rapatrié en Allemagne.

⁵¹ qui portait le nom de Chaussée de La Croix.

⁵² = bruyères. Le nom actuel de la maison est « Villa des rocailles » . A l'époque c'était la propriété de l'avocat Vanderheyde.



Dans le centre de la localité, les gardes civiques remarquant le manège des Uhlans, il est décidé d'envoyer quelques-uns d'entr'eux⁵³ conduits par le docteur Decorte, accompagné de son collègue Van Campenhout⁵⁴, prendre position dans le hameau de La Croix .



L'ordre est donné, en cas d'attaque, de viser d'abord les officiers et de veiller à ce que les soldats faisant mine de descendre de cheval soient aussitôt abattus pour éviter toute riposte : les cavaliers allemands mettaient en général pied à terre pour faire feu⁵⁵.

« Ils se dissimulent à l'intérieur et au pignon de la maison⁵⁶ en construction de Jules Robert, au carrefour des rues de la Vallée et de la Fontaine

De leur côté, leur inspection terminée, les Uhlans remontent la rue de la Vallée, dans la direction du carrefour de la rue de la Fontaine.



La maison Robert.

Vers 16h00, ils sont en face de la maison Robert alors occupée par Jules Wart posté à la fenêtre de devant.

Derrière lui, il y avait Oswald Gobert, Walter Gosse et Joseph Dumont.

⁵³ Ils sont en poste près du Pont du Luxembourg au café du plafonneur J.B. Clément selon les « papiers Courtin ». Dans « l'Entité d'Ottignies » de Georges Romain, p. 30, un café se trouve près du Pont du Luxembourg mais il appartiendrait à Edmond Féaux. A la page 39, Jean-Baptiste Clément apparaît sur une des photos ainsi que son café, le tout rue du Pont (Av. Reine Astrid) Il y est indiqué que le café se nomme « Café du Pont » et non « du plafonneur ». L'énigme subsiste.

⁵⁴ Médecin du 1^{er} bataillon et capitaine en second du deuxième demi-régiment de chasseurs-éclaireurs Reine Elisabeth de Bruxelles

⁵⁵ H Marchant, op. cit. p. 34

⁵⁶ N° 38 de la rue de la Vallée/ Maison de Jules Robert né à Ottignies le 6 juin 1885 qui après la guerre obtiendra 4 342 francs et 12 centimes à titre de réparation du préjudice subi, la maison ayant été incendiée.



Le docteur Van Campenhout les accompagne et se tient à l'arrière du bâtiment. Vital Joly fait le guet au pignon d'une vieille demeure située de l'autre côté de la rue de la Fontaine, vis-à-vis de la maison Robert⁵⁷.

Adolphe Rombaux, Maurice Haumont et Jules Vandermeulen sont tapis dans un trou un peu à l'écart.

Tout à proximité, il y a même des civils dont un nommé Carotte, de Bellecourt, et Abel Wart, de Morlanwelz, venus visiter des parents.

Afin de surprendre l'ennemi, le docteur Van Campenhout tire un coup de revolver en l'air suivi immédiatement par un feu de tirailleurs⁵⁸ : deux Allemands sont tués⁵⁹.



1931/ lieu où le lieutenant Von Heyden tombe de son cheval



En 2014/ Rue de l'Invasion

Le premier est le lieutenant Woldemar von Heyden. Il va tomber de sa monture environ 200 mètres plus loin en direction du hameau de « La Baraque ».⁶⁰

Le second, le cavalier Tahn, est abattu⁶¹ par Jules Wart d'une balle dans la bouche, à huit mètres de la maison Robert.

⁵⁷ 31 rue de la Fontaine

⁵⁸ En principe, il s'agit d'un tir de couverture. En fait, pour empêcher l'ennemi de tirer lors d'une action de troupes amies (déplacement à découvert le plus souvent) on tire dans sa direction (pas forcément en le visant) pour l'obliger à se protéger ce qui l'empêche d'utiliser son armement. Plus le tir est nourri, plus l'ennemi devra se protéger et son armement sera temporairement neutralisé. (Lieutenant Général François Hendrickx)

⁵⁹ 21 mars 1920 : le garde civique Joly déclarera « *la traces de balles perdues existent encore dans la façade de la maison crépie qui se trouvait devant moi* » Il s'agit du 31 rue de la Fontaine »

⁶⁰ L'endroit se situe sur le pont qui enjambe la N238 au niveau de la rue de l'Invasion. En 1931 on y trouvait une cabine électrique, aujourd'hui disparue.

Un blessé reste encore sur le terrain. Les autres Uhlans s'enfuient vers l'est par la rue de la Vallée : certains sont désarçonnés et abandonnent 9 chevaux.

Les chasseurs de la Garde civique de Morlanwelz prélèvent quelques trophées : un casque⁶², des lances, un mouchoir de soie armorié et le livre de prières du lieutenant, troué d'une balle. Arrivé sur les lieux, l'échevin Decorte fait transporter les corps à l'hôtel communal après avoir retiré de la veste de l'officier une somme de 800 marks⁶³.

Le blessé est conduit à l'ambulance du château de Thomaz près de l'église. Tout est terminé à 17heures. »⁶⁴



L'orangerie du Château ayant servi de Lazaret/
Coll C.H.A.G.O.



Le Château

⁶¹ La dépouille du lieutenant von Heyden fut ramenée en grande pompe dans son village natal en octobre 1914. Celle du soldat Tahn quant à lui resta à Ottignies et les Allemands firent recouvrir sa tombe d'une dalle avec une inscription, tombe est introuvable.

⁶² Il est dit que le casque a été abandonné plus tard à La Hulpe chez les époux Buisset-Le Blicq rue de la Procession 12. La Hulpe. Information non confirmée.

⁶³ Cette somme sera remise plus tard à la famille

⁶⁴ Les Warocqué et la Garde civique, op.cit., p. 101- 102.

7. Désolation à Ottignies et Mousty !

A Ottignies ...

Le 20 août, vers 7 heures du matin, alors que la Garde civique n'est plus présente dans la localité, une troupe de soldats allemands entre en force à Ottignies par le hameau de La Croix.



En une charge fantastique, les Uhlans descendirent la chaussée de La Croix, traversèrent le village et allèrent prendre possession de la gare, tirant impitoyablement sur les quelques civils surpris sur la route⁶⁵ :



Everard

Ils abattent René Evrard⁶⁶, un porteur de dépêches âgé de 19ans et Jules Gilbert⁶⁷, un ouvrier âgé de 41 ans qui connaîtra le même sort dans son jardin en présence de sa femme :

*« ... s'enfuyait à travers son jardin.
Un soldat tire.
Il tombe ;
Sa femme veut le relever.
Un soldat s'approche et l'achève à coups
de crosse de fusil.
La femme elle-même est morte peu de temps après. »*

Seront également victimes des Allemands Alphonse Musette⁶⁸ et Constant Bastians⁶⁹, deux ouvriers originaires de Cérroux-Mousty qui, se rendant à

⁶⁵ C'est très certainement en leur mémoire que l'on débaptisa après guerre une partie de la « Rue du Blanc Ry » qui devint « Rue des Fusillés »

⁶⁶ « ... est retrouvé à l'état de cadavre dans le fossé, le long du chemin ». Témoignage du curé de Mousty Carnet de Guerre/ AGR LLN. Dans l'extrait du registre des décès de la Commune d'Ottignies conservé aux Archives de la Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve (1914, acte n°16), figureront les mentions suivantes à son sujet : Evrard René Joseph Ghislain, né à Ottignies, le 9 avril 1895 et décédé dans le hameau de La Croix le 20 août 1914 à 7h30. Sa profession était ajusteur.

⁶⁷ Dans l'extrait du registre des décès de la Commune d'Ottignies conservé aux Archives de la Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve (1914, acte n°18), figurent les mentions suivantes à son sujet : Gilbert, Jules Joseph, né à Cérroux-Mousty, le 23 août 1873 et décédé dans le hameau de Blanc-Ry, le 20 août à 8h30. Sa profession était terrassier.

⁶⁸ Dans l'extrait du registre des décès de la Commune d'Ottignies conservé aux Archives de la Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve (1915, acte n°5), figurent les mentions suivantes à son sujet : Musette, Alphonse Joseph né à Ottignies, le 22 juin 1891 et décédé à Limelette sur la Route provinciale au lieu dit « Congo », le 21 août 1914 à 10h (moment de la découverte du corps). Il était domicilié à Cérroux-Mousty. Sa profession était ouvrier burineur.

⁶⁹ Dans l'extrait du registre des décès de la Commune d'Ottignies conservé aux Archives de la Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve (1915, acte n°6), figurent les mentions suivantes : Constant Bastians né à Cérroux-Mousty le 17 janvier.1875, et décédé le 20 août 1914 à Limelette au

Limelette ce jour-là, pensaient y voir des troupes françaises⁷⁰ venant de Wavre.

Grâce au témoignage du curé de Mousty de l'époque, nous connaissons dans quelles circonstances, tout cela s'est déroulé :



« ... s'étaient rendus derrière la gare d'Ottignies. Ils se trouvaient dans le chemin du hameau dit Le Congo⁷¹. Les Allemands, sur la chaussée venant de Limelette, tirent une première fois. Les malheureux tombent, puis se relevant, et essayent de fuir. Les soldats tirent une seconde fois. Ils tombent pour ne plus se relever. Ils ont été enterrés au cimetière d'Ottignies deux jours après les faits⁷² : leurs corps étaient restés sur la route sur place sur ordre des Allemands. »

Musette et Bastians au Cimetière de Limelette



lieu-dit « Fonds de Bondry » à 10h (moment de la découverte du corps). Il était ouvrier journaliser.

⁷⁰ La présence de troupes françaises de l'armée Sordet est confirmée.

⁷¹ « Congo » car les habitants de la rue seraient des cheminots qui lorsqu'ils rentraient de leur journée de travail étaient couverts de poussière de charbon.

⁷² Témoignage confirmé par le curé de l'église St-Géry à Limelette, « grâce au dévouement de deux paroissiens, je parviens à faire inhumer religieusement les deux civils qui avaient été massacrés le 20 août et dont les dépouilles étaient restées le long du chemin pendant deux jours, selon les ordres des Boches barbares qui voulaient nous terroriser »



HARDY ARTHUR

Le 21 août, le garde-chasse du Bois de Lauzelle, Arthur-Eugène Hardy⁷³, est arrêté à son domicile à Limelette et fusillé⁷⁴ par les Allemands à Ottignies. Il est accusé d'avoir tiré sur des soldats qui passaient dans le bois de Lauzelle (Tienne du Preux/ actuellement Rue Géry Everaerts à Limal)

*« On amène un nouveau prisonnier : c'est le garde forestier de Mr Lefevre de Limelette que j'avais cru fusillé ...
Peu après on le fait sortir.
J'aperçois par la fenêtre la tête de Mr le Curé d'Ottignies qui passe et qui, d'après ce qu'il m'a dit plus tard, avait été appelé pour confesser le garde.
Celui-ci rentre et demande à pouvoir serrer la main à ses deux voisins : on le lui refuse
Un soldat me parle en allemand.
Ne comprenant pas et devinant qu'il pourrait bien s'agir de confesser le garde avant son exécution, je le rappelle et veut lui faire répéter ses paroles.
Il refuse.
Je me mets à prier. On emmène le garde ; peu après, nous entendons la fusillade ; nous nous regardons terrifiés.
C'est fini ! ...
Un soldat vient nous l'annoncer. Peu après, on nous fait sortir tous.
Le moment est terrible ! »⁷⁵*



Le Clocheton : logement de Hardy

⁷³ Arthur – Eugène Hardy, né en 1882 et originaire de Limal, donnera son nom à une rue d'Ottignies. Le « Clocheton » qui jouxte actuellement le Golf de Lauzelle était son domicile. Il était l'employé d'Eugène Lefèbvre, très riche industriel français, propriétaire du Château St-Jean-des-Bois (château de Limelette). Il sera enterré à Ottignies et aura également son nom sur un monument à Limal. Selon le témoignage du curé de l'Eglise St-Géry à Limelette/ Carnet de Guerre/ AGR LLN « *il était bon chrétien, bon époux et père de deux enfants* »

⁷⁴ Dossier 20 522 /DG Victimes de la Guerre, SPF Sécurité sociale/ square de l'Aviation 21/ 1070 Bruxelles

⁷⁵ Carnet de guerre du curé de Mousty.

Le docteur Decorte⁷⁶ sera quant à lui frappé et emprisonné. Les Allemands le mettront en joue dos au mur du cimetière d'Ottignies pour le fusiller : il était accusé d'avoir abattu l'officier allemand. Finalement, ils le rouèrent de coups et lui brisèrent des dents



Le docteur Decorte et son épouse
Coll. Romain

Témoignage de Jeanne Gilbert.⁷⁷

« ... quelques instants après il (le docteur Decorte NDLR) rentra à la maison accompagné d'un officier qui était comme il le disait lui-même, « fou de rage » de ne trouver ni le Bourgmestre, ni le curé de la commune, et déclarant que tout le village serait brûlé et fusillé. Nous le supplions de ne pas mettre ses menaces à exécution. Il demanda alors au docteur de le conduire à la morgue où reposaient les corps de ses deux amis. M. Decorte resta un moment parti afin de pouvoir leur donner tous les renseignements qu'ils demandaient. Il rentra ensuite à la maison, mais pour en repartir aussitôt appelé par d'autres Allemands qui l'obligeaient à leur montrer Ottignies et Mousty ... L'après-midi, le docteur venait de rentrer. Il faisait très calme quand tout à coup on vint frapper à la porte. Le Docteur se précipita afin d'empêcher les Allemands de foncer « Il faut le docteur » disent-ils « c'est moi-même » dit Mr Decorte.

St Rémy

Ils l'empoignèrent aussitôt, puis Madame, les enfants, le jardinier et moi-même Ils nous firent monter vers l'église à la pointe de la baïonnette pour nous fusiller.



Les voisins voyant cette course arrivèrent et heureusement, ils réussirent à dire quelques mots en flamand : on nous fit alors rentrer à la maison. Seul M Decorte fut emmené par ces barbares en le brutalisant. J'ignore ce qui se passa ensuite ; seulement j'ai remarqué à son retour qu'il avait la bouche en sang

⁷⁶ rue du Moulin 1

⁷⁷ Habitant au 7 ruelle du Stimont Ottignies/ témoignage du 24 février 1921 Dossier 160323 et 166368, SPF Sécurité sociale/ square de l'Aviation, 1070 Bruxelles

*et les dents presque enlevées,
il se laissa tomber sur une chaise exténué
des coups qu'il avait reçus.
Il dit à Mme « ils peuvent faire de moi ce qu'ils veulent,
je suis forcé à me coucher » et il monta dans sa chambre.
Il était à peine en haut qu'une autre brigade arriva.
L'officier demanda le docteur.
Mme lui dit qu'il était malade et qu'il était au lit.
Il monta en haut suivi de tous ses soldats.
Il parla un moment à M Decorte et
alors il dit qu'il venait pour loger « puisque vous êtes malade »
dit-il « je prendrai une chambre pour moi
et mon ordonnance » et il fit chercher de la paille pour ses soldats.
Je néglige de dire que M Decorte fut obligé de rester
plusieurs jours sans manger tellement il souffrait de la bouche.
Pendant l'occupation, c'était chaque jour de nouvelles alertes :
perquisitions de nuit et de jour pour réquisitions »*



La maison Decorte

Témoignage de JB Kestem⁷⁸

*« Le 20 août 1914.
Je vis deux femmes en compagnie de soldats allemands
qui se dirigeaient vers la demeure du docteur Decorte.
Les soldats pénétrèrent dans la maison,
en firent sortir brutalement tout le monde.
Ils se saisirent du docteur Decorte qu'ils frappèrent
en criant avec férocité qu'ils allaient le fusiller.
Connaissant l'allemand, je leur parlais
et je les vis coller brutalement, avec force coups,
le docteur Decorte contre le mur du cimetière et s'aligner
pour le fusiller près du tilleul
qui se trouve sur la place de l'église.
Je fis comprendre à l'officier que l'accusation portée
contre le docteur était erronée.*



L'église St Rémy

⁷⁸ Témoignage du 25 février 1921/ Dossier 160323 et 166368, SPF Sécurité sociale/ square de l'Aviation, 1070 Bruxelles

*L'officier faisant abaisser les armes saisit le rescapé
pour le conduire au Château chez Mr de Thomaz.
Le sang s'échappait du nez et de la bouche du docteur Decorte »*



Claude43

L'église St Rémy et le château

alcampe.net

En guise de représailles, les Allemands boutent le feu à de nombreuses maisons : de la Chaussée de La Croix⁷⁹ jusqu'à Mousty⁸⁰, le long de la grand'route, des dizaines de maisons brûlèrent ainsi⁸¹.

« L'incendie se faisait par un corps organisé : certains hommes jetaient des grenades ; d'autres projetaient du pétrole ou du benzine au moyen de pompes.⁸² »

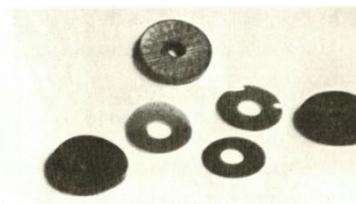
⁷⁹ Une des maisons (n° 66 de la Rue de l'Invasion) ne sera pas incendiée car sa propriétaire attendait famille (Raoul Pierre y naîtra le 9 septembre 1914), une autre – celle qui a été détruite lors de la construction du parking de la salle Demeester – sera également épargnée (ses propriétaires ayant ravitaillé les Allemands) . Témoignage d'un habitant de la rue de l'Invasion.

⁸⁰ « ... jusqu'à La lanterne de Court-St-Etienne où des civils allemands habitant avenue de Wisterzee, intercédèrent pour que cesse le carnage « L'église Notre-Dame de Mousty à Ottignies-Louvain-La-Neuve »/ Abbé V. Chambille/ p.66 in Wavriensia Tome XXXI, 1981

⁸¹ Un habitant de la rue des Fusillés évoque l'utilisation de fusées au phosphore pour l'incendie des maisons

⁸² Témoignage d'Arthur Everaerts, 55 ans, négociant à Céroux-Mousty/ d'autres témoins évoquent des pastilles ou capsules incendiaires. Le modus operandi lors des incendies mériterait à lui seul une étude approfondie.

« Par les fenêtres, et les portes enfoncées, ils jetaient à l'intérieur des habitations des capsules incendiaires et derrière ces ouvriers, venaient des voitures automobiles, chargées de naphte, pour activer les flammes et il en fut ainsi sans discontinuer, parmi toute la ville, le feu se propageant de bâtiment en bâtiment »⁸³.



« En début de soirée, les soldats allemands organiseront une battue dans le Bois des Rêves et dans le quartier de l'Etoile, où s'était réfugiée une partie de la population. Cent et dix hommes furent faits prisonniers. Parqués dans la cour de l'ancienne gendarmerie de Mousty, ils y restèrent une semaine, passant par des moments d'espoir suivis d'autres d'abattement douloureux.



L'ancienne gendarmerie de Mousty

Puis, un soir, un ordre vint : ces prisonniers devaient partir à Gembloux, par la Chaussée de La Croix, Blocry, Corbais etc. Quand ils parvinrent à destination vers 10 heures du soir, on les poussa dans une prairie de l'Institut agronomique où collés l'un contre l'autre, ils passèrent la nuit sous une pluie orageuse. C'était là que les Allemands groupaient les prisonniers civils et militaires pour former des convois vers l'Allemagne. Heureusement, à Ottignies, Monsieur de Thomaz, dont le château abritait un état-major allemand, à Court-St-Etienne, le comte Goblet d'Alviella et M. Henricot chez qui logeaient des officiers supérieurs de l'armée allemande, aidés du docteur Decorte, bourgmestre ff d'Ottignies, parvinrent à empêcher leur déportation dans les camps allemands. Le matin suivant leur arrivée, les prisonniers, debouts en rangs de quatre, furent cruellement malmenés depuis la 1^{ère} heure du jour. On leur reprochait d'avoir coupé les doigts à l'officier allemand tombé à Ottignies, pour lui enlever ses bagues ... »⁸⁴

⁸³ L'extrait relate l'incendie de Herve. P. 86 « La Belgique martyre 1914, les atrocités allemandes dans les environs de Verviers » Collection renaissance / Ed Vieux Temps. A la page 76, une photo représente des pastilles incendiaires employées par les pionniers allemands .

⁸⁴ Scops et Havermans, Ottignies à travers les âges.

- **... de la bague prise au lieutenant von Heyden ...**

« ... Dans le dernier village où nous sommes passés, à Ottignies, le 1^{er} lieutenant de réserve von Hagden (sic) a été tué avec quatre (sic) uhlands par les civils : on leur a tiré dans le dos. Aujourd'hui a lieu le terrible châtement. De plus, on avait coupé le doigt de l'officier pour lui voler son alliance ; de telles profanations se sont déjà produites précédemment. Les habitants étaient sur place, sous la garde de soldats. Plusieurs hommes furent condamnés à mort (sic) par le Conseil de guerre et aussitôt passés par les armes. Les femmes vêtues de noir, comme à une procession solennelle, s'en vont ensuite. Parmi ceux qui viennent de tomber, que d'innocents frappés par les balles. Le village a été littéralement pillé : la brute blonde s'est montrée telle qu'elle est. Les Huns et les lansquenets⁸⁵ du Moyen Age n'auraient pu faire mieux. Les maisons brûlent maintenant, et là où l'action du feu n'est pas suffisante, nous rasons ce qui reste debout. Nous bivouaquons de nouveau. Je me sens de nouveau passablement d'aplomb. Nous logeons dans une magnifique villa à Court-St-Etienne, au-delà de Wavre. »⁸⁶

La légende de la mutilation du corps de l'officier allemand a été infirmée par un examen médical contradictoire effectué le 27 octobre 1914 par le docteur Victorien Decorte et le médecin militaire allemand Brüninghaus.⁸⁷ »
Le résultat est consigné dans le procès-verbal suivant :

« ... nous avons visité et exploré tout le corps et déclarons que celui-ci avait été complètement respecté et n'avait subi la moindre mutilation. La mort a été causée par trois balles de fusil de guerre.

⁸⁵ Fantassins allemands servant en France comme mercenaires aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècle

⁸⁶ Rapports sur la violation du droit des gens // Atrocités allemandes à Ottignies p. 23/ témoignage d'un lieutenant blessé à mort le 23 août à Thuin.

⁸⁷ Stabsatz des Landsturm-Bataillons Elberfeld

*L'une de ces balles avait pénétré dans la poitrine
à la hauteur du 4^{ème} espace intercostal droit,
près du bord du sternum et
avait son trou de sortie dans le dos.*

*Deux autres balles avaient pénétré dans le crâne :
l'une par l'œil gauche en brisant l'arcade orbitaire,
l'autre par la bouche en brisant
l'arcade dentaire supérieure gauche, l'os palatin etc.
L'une de ces balles avait un trou de sortie derrière,
à la base du crâne, où nous avons constaté
la fracture de l'occipital à la partie inférieure... »⁸⁸.*

Mutilation : légende ou réalité ?

Malgré l'existence du certificat médical⁸⁹ validant la thèse que le corps n'avait pas été mutilé, force est de constater que toutes les personnes rencontrées à Ottignies et qui connaissent cet épisode de la vie locale pour l'avoir entendu de la bouche de leurs parents sont persuadées qu'effectivement des civils belges (selon certains, le docteur Decorte lui-même) auraient « achevé » le lieutenant von Heyden en le frappant à coups de pied. Ils auraient ensuite coupé le doigt du cadavre pour en dérober une bague.

Cent ans après les faits, d'aucuns continuent à donner foi à cette histoire. Mais, finalement, ne faudrait-il pas apprécier l'épisode « von Heyden » à l'aune de tout ce qui s'est passé durant les mois d'août et septembre 14, en Belgique et dans le Nord de la France, à savoir que chaque fois que la troupe allemande procédait à des incendies de maisons ou de localités, à des exécutions de civils, elle justifiait ses actes en prétextant l'usage de violences commises par la population locale (embuscades, empoisonnement de soldats allemands ...) à son endroit.

Et puis qui a assisté à la mutilation présumée du lieutenant allemand ?

Des témoins oculaires belges étaient-ils présents sur les lieux ?

Un fait troublant : le 20 août, le docteur Decorte est arrêté par les Allemands au motif qu'il aurait tué leur officier.

Sur base de quels éléments reposent leurs accusations ?

Dernier élément non approfondi : Victorien Decorte, échevin catholique devient bourgmestre ff en place d'Auguste Devreux, libéral, qui a quitté pour un motif inconnu la commune au moment de l'Invasion.

A la fin de la guerre, Auguste Devreux reprend la fonction de bourgmestre et Victorien Decorte ne participe plus aux séances du Conseil Communal.

Pour quelles raisons ?

⁸⁸ Scops et Havermans, Ottignies à travers les âges

⁸⁹ Mais où est donc ce certificat médical ? A l'initiative de qui a-t-il été rédigé ?

D' autres versions de l'épisode ottintois⁹⁰

Dans son édition du 18 octobre 1957, le journal « Le Peuple » évoque les événements des 19 et 20 août 1914

1914 : le Kronprinz y perd un fils ...

En août 1914, Ottignies fut le témoin d'un combat assez violent entre un groupe de la Garde civique et un groupe avancé de Uhlans allemands.

Ce combat se déroula au hameau de La Croix (la rue de l'Invasion tire son nom de cet épisode).

Les Allemands, qui durent battre en retraite, subirent de lourdes pertes et un fils du Kronprinz fut tué à cet endroit.

Les habitants et les hommes de la Garde civique heureux de cette victoire, dévalèrent en cortège la chaussée de La Croix en brandissant le casque à pointe du fils du Kronprinz comme trophée de guerre ; ils s'arrêtèrent aux maisons sises sur leur passage mais ils ignoraient qu'ils étaient surveillés d'un avion par un pilote allemand.

Dès l'arrivée du gros des troupes germaniques, chaque maison visitée avec le fameux trophée fut incendiée par les Allemands.

Selon Monsieur José Desmet d'Ottignies, la question se pose de savoir pourquoi, au niveau de l'auberge des 8 colonnes, les uhlands ont tourné à droite dans la rue de l'Invasion au lieu de continuer logiquement vers le Bauloy. Avaient-ils pu bénéficier d'un indicateur local ? Des photos auraient été prises selon Monsieur Desmet.

Des habitants du quartier de La Croix affirment que la maison qu'occupèrent les Allemands n'est pas la villa des Occaies mais bien le n° 27 de l'avenue du Bois Claude



⁹⁰ Cette version des faits paraît peu crédible.

... à Mousty⁹¹

*« À 7h30, de très nombreuses troupes allemandes
– cavalerie, infanterie, artillerie –
arrivent à Mousty de toutes parts,
tirant des milliers de coups de fusil
dans le but évident d’effrayer la population.*

*Certains habitants tentent de fuir :
les Uhlans tirent sur eux et se mettent à piller
et à incendier les maisons,
de préférence celles qu’ils trouvent inoccupées.*

*Les habitants chez lesquels les soldats se présentent,
mettent à la disposition de ces derniers ce qu’ils possèdent de vivres.
Cela ne leur suffit pas ; nous sommes arrêtés en même temps
que tous les civils rencontrés à Mousty et nous sommes conduits
sur la Place communale, où nous trouvons arrêtés comme nous,
de nombreux habitants d’Ottignies, de Bruxelles, de Nivelles,
et où nous allons avoir à répondre des coups de feu tirés à Ottignies.*

*Mais, nous avons beau expliquer à l’officier instructeur
que c’est l’armée qui a tiré à « La Croix », une localité distante
de Mousty de trente minutes ; il n’entend pas nos raisons
et malgré les affirmations du blessé allemand conduit à Ottignies
qui confirme nos dires,
il nous est signifié, à la suite d’un Conseil de guerre,
que nous serons passés par les armes.
Vers midi cependant, on vient nous annoncer que nous sommes libres,
qu’il n’y aura pas de représailles à Mousty que le pillage cesse, et
que les incendies allumés peuvent être éteints.*

*Malheureusement,
pendant que les habitants éteignaient ici,
les soldats couraient allumer plus loin.
Vingt maisons sont brûlées
au hameau de Mousty, avec tout ce qui
n’avait pas été enlevé par les soldats.
La Croix et Ottignies ont ensemble
soixante-six demeures incendiées.*

Rue de la Station/ Coll. C.H.A.G.O



*La liberté est rendue aux femmes et aux enfants le jeudi 20 août, à 16heures.
Le but principal des Allemands en faisant piller
les habitations était de s’approprier l’argent, les bijoux, les objets de valeur.*

⁹¹ Rapport sur la violation du droit des gens, vol 2, pp. 178-179

Des coffres-forts ont été extraits des maisons et fracturés sur la Place communale en présence de l'officier chargé d'interroger les prisonniers lors de leur arrestation.

Toutes les caves ont été vidées.

Nous restons 105 hommes à qui on a promis la liberté également, mais que l'on continue à retenir.

Or, Mousty brûle sous nos yeux et nous voyons dans le ciel la lueur qu'y met l'incendie des localités voisines ; de plus les soldats, ivres pour la plupart, achèvent de nous affoler par les coups de feu sans nombre.

Nous sommes tenus prisonniers à Mousty pendant 6 jours, le 7^{ème} jour, soit le mercredi 26 août, nous sommes envoyés à pied, à 6 heures du soir, à Gembloux, distant de Mousty de 22km.

Nous sommes gardés par un peloton de 50 cavaliers et fantassins, commandé par un officier et nous arrivons à Gembloux à 11 heures du soir.

Nous passons la nuit dans le parc de l'hospice, couchés dans l'herbe, par une pluie battante qui ne cesse que le lendemain à 10 heures du matin.

Les Allemands nous arrachent nos pardessus et nos foulards et nous forcent à rester découverts par ce mauvais temps.

L'intervention de M le Comte Goblet d'Alviella et de M Henricot industriels, tous deux de Court St Etienne, finit par nous obtenir la liberté laquelle nous est rendue le jeudi 27 août à 1 heure de relevée.⁹²



Mousty/ Coll. C.H.A.G.O.

⁹² Wavre Août 1914, R. Baumann/ Wav 1999 n°1-2, page 27-28-29

« Joie générale!

*On les entoure, on pousse des cris, beaucoup versent
des larmes de bonheur!*



*Leur voyage de Gembloux a été
un véritable calvaire.*

*Ils étaient partis de Mousty vers 6h du soir.
Arrivés à la Chaussée de Wavre à Gembloux,
on leur a accordé quelques minutes de repos.
Arrivés à Gembloux, vers 10h du soir,
on les a massés dans une prairie de l'Institut
agricole, pour y passer la nuit.*

Il pleuvait.

La plupart se sont serrés les uns contre les autres.

D'autres se sont couchés sur le sol.

De grand matin, on les a fait lever.

*Malgré la pluie, on les a obligés à ôter leur pardessus;
on leur a arraché le foulard qu'ils avaient au cou.*

On les a ensuite rangés en lignes, les mains pendantes.

*Les soldats allemands les regardaient
d'un air dédaigneux et menaçant.*

A l'un (Louis Renard) qui avait allumé sa pipe, on la lui a arrachée.

*Ils voyaient d'autres prisonniers, civils et soldats manger
des betteraves dans un champ voisin' »⁹³.*

« ...Le soir est venu.

Nous sommes toujours gardés par des soldats.

*Une lanterne noire et crasseuse, placée au seuil
de la porte nous éclaire.*

*A certains moments, des soldats la prennent en main, et
l'approchent de la figure de chacun d'entre nous,
pour mieux nous dévisager.*

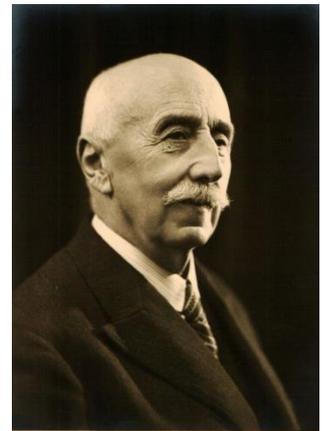
*Entre-temps nous entendons des centaines de voix
qui chantent dans les cafés voisins.*

Ce contraste nous fait mal...»⁹⁴.

⁹³ Carnet de guerre du curé de Mousty

⁹⁴ id

*« Nous arrivons sur la place.
 Tout est rempli de soldats, la place,
 la chaussée, la prairie Everaerts.
 Une vive émotion me prend en voyant
 nombre de mes familiers sur la place
 contre la maison Ernotte et
 entr'autres des vieillards.
 Deux tables et des chaises sont placées
 devant la maison.
 Y sont assis plusieurs officiers.
 J'y vois aussi des fusils, des boîtes de cartouches
 enlevées chez l'armurier Heyens,
 des étuis avec décorations.
 L'officier qui semble être le chef a une tête de Japonais
 et porte de larges lunettes.
 Deux coffres-forts sont sur place; des soldats,
 à coups de pics en éventrent un
 et n'en retirent que des papiers sans valeur.
 Sur la place aussi, se trouvent des chevaux,
 des voitures, des vaches,
 des moutons volés un peu partout.
 On me fait asseoir à la table près des officiers.
 Le chef boit force champagne, volé chez Ernotte,
 et cela dans des verres à bière.
 Il fume des cigarettes.
 Sans avoir l'air de rien, il me présente un papier.
 Je veux le lire et le lui rend en disant que
 je ne comprends pas l'allemand.
 L'interrogatoire commence.
 « Monsieur le curé, nous allons mettre tout le village à
 feu et à sang, parce que on a tiré sur nos soldats... »⁹⁵*



Arthur Everaerts



Entrée de Mousty/ Coll. C.H.A.G.O.

⁹⁵ Carnet de guerre/ curé de Mousty

« Il est vraiment intéressant d'entendre l'histoire de chaque famille.

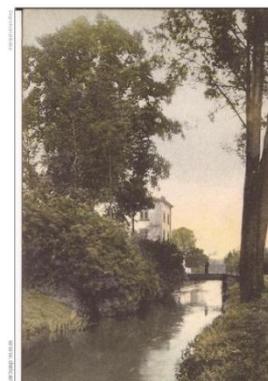
Les uns cachés au-dessus d'un four y ont passé
le jour et la nuit;
d'autres sont restés blottis dans les taillis,
le long de la Dyle,
les pieds dans l'eau, à moitié vêtus et
grelottant de froid;

d'autres ont traversé la Dyle, se tenant par la main.

François Lecocq caché dans un réduit avec sa famille
pendant que sa maison flambait, a été obligé
d'étrangler son chien,
dont les aboiements auraient pu le trahir.

Une jeune femme, Rosalie Detry s'était enfuie avec son petit enfant
de six semaines, le tenant pressé contre sa poitrine.
Arrivée dans les taillis, elle constate que son bébé est tout froid :
il est mort étouffé.

Une autre, la femme de Jules Dejean, a passé la nuit
dans un fossé le long de la Dyle, avec son petit enfant,
âgé de quelques mois.
Il est mort quatre jours après»⁹⁶.



La Dyle à Limelette

« A Mousty, toutes les maisons
ont été saccagées.

Tout a été enlevé: pains, beurre,
œufs, viande, jambons, argent,
argenterie, montres, réveils, cigares,
tabacs couteaux, fourchettes,
cuillères, couvertures, draps de lit,
bas, mouchoirs, essuie-mains, etc.
Les vitres sont brisées, les meubles
renversés, détruits... »⁹⁷.

« Chez Melle Everaerts, qui fait un commerce
d'étoffe en gros, et à cette époque surtout, se
trouvait une très grande quantité de
marchandises. Avant d'y mettre le feu, le
samedi, les Allemands enlevèrent les ballots
d'étoffes dont ils n'avaient pas besoin et les
distribuèrent à qui en voulait..

Quelques semaines après, plusieurs ont été
assez honnêtes pour les restituer à leurs
propriétaires, dès leur rentrée.
D'autres, hélas, ont tout gardé chez eux. »⁹⁸.

⁹⁶ Carnet de guerre du curé de Mousty

⁹⁷ id

⁹⁸ id

*« Notre Cardinal-Archevêque a bien voulu, lui aussi s'intéresser à nos miséreux et a fait au curé de Mousty plusieurs envois de secours s'élevant à plus d'un millier de francs, pour les distribuer entre les paroissiens se trouvant dans le besoin.
Il a même fait un envoi de secours en nature, tels que farines de froment, de maïs, des pois et de la semoule.
A lui et à tous les autres bienfaiteurs un grand merci au nom des secourus de Mousty. »⁹⁹*



Le Cardinal Mercier
et le Curé Delvenne de Blocry.

... à Court St Etienne

*« Les troupes se rendirent chez M. Jules Demolder, conseiller communal.
La maison était vide.
Mais toutes les armes rendues par les gardes civiques, désarmés peu de jours auparavant, se trouvaient sur un charriot dans la cour.
Au moment où Mr Demolder rentra chez lui, les Allemands se saisirent de lui en raison de ce fait et menacèrent de le fusiller.
Ils l'emmenèrent et puis cherchèrent le curé de Mousty qui se trouvait parmi les otages et le conduisirent avec Mr Demolder dans la commune pour leur montrer les maisons qui brûlaient à Mousty.
... après avoir promené ainsi ces deux personnes, les Allemands, à deux reprises les contraignirent à se coucher disant qu'ils allaient les fusiller.
Enfin, ils les relâchèrent.
La panique était telle que les habitants se réfugièrent dans la Dyle.
Une femme s'y cacha avec son enfant, qui le lendemain, était mort.
Chez moi-même, tout a été brûlé : ma propriété comprenait un pâtre de 3 maisons.
Toutes mes marchandises, mes meubles ont été jetés aux passants ou détruits.
Les 3 chevaux et mes voitures ont été enlevés.
Il ne me reste plus rien »¹⁰⁰*

⁹⁹ Carnet de guerre, curé de Mousty

¹⁰⁰ Témoignage de Everaerts/ Archives Générale du Royaume/ Bruxelles



La Kommandantur aux Coquerées

L'occupation



Les occupants prennent la pose devant l'hôtel Dambroise/ Duchêne

Collection C.H.A.G.O

Le 25 août 1914, le Conseil communal d'Ottignies décide des moyens à mettre en œuvre pour assurer l'alimentation des habitants de la commune.

À cette occasion, et lors des séances suivantes, Victorien Decorte est présenté comme « échevin-président » en l'absence d'Auguste Devreux¹⁰¹, bourgmestre qui ne réside plus dans l'entité depuis le début des hostilités.

Comme dans l'ensemble de la Belgique occupée, les conditions de vie de la population locale sont particulièrement sévères : pillages, violence de l'occupant¹⁰², faim (les matières premières et les denrées alimentaires sont exportées en Allemagne), déportations, exécutions¹⁰³, chômage massif

9. Le dégagement des maisons incendiées

« Durant l'occupation, le gouverneur-général allemand ordonna la démolition de toutes les parties des bâtiments touchés par la guerre qui pouvaient constituer un danger pour la sécurité publique.

A Ottignies, le recensement des maisons détruites le 20 août 1914 fut effectué et l'on dénombra 68 maisons détruites par le feu

Le 07 janvier 1917, les entrepreneurs Scohy et Falcq furent chargés du travail de démolition des ruines, mais la population locale s'y opposa, craignant que cette opération puisse mettre en cause le dédommagement qu'ils espéraient après la guerre.

Aussi, avant d'entamer les travaux, on procéda à l'établissement d'un inventaire exact des dommages subis par les habitants intéressés. Ce travail terminé, l'enlèvement des parties menaçant ruine fut faite sans autre difficultés.»¹⁰⁴



Rue de la Station

¹⁰¹ Le docteur Decorte préside sa dernière séance du Conseil et du Collège en tant que Bourgmestre respectivement les 28 décembre 1918 et 13 janvier 1919. Lors de la séance du Collège du 19 janvier 1919, Auguste Devreux reprend son poste en tant que Bourgmestre et Victorien Decorte ne participe plus à aucune séance du Conseil ni du Collège

¹⁰² L'épouse du docteur Decorte en sera une des victimes

¹⁰³ Les exécutions sont beaucoup moins nombreuses que pendant l'Invasion et interviennent sauf exceptions à l'issue d'une condamnation à mort par un Conseil de guerre.

¹⁰⁴ Scops, Ottignies à travers les âges

10. Une nouvelle administration :

- le Meldeamt

« Dès le début de leur présence en Belgique, les autorités d'occupation instaurent le service du « Meldeamt » : tous les hommes susceptibles de porter les armes devaient se présenter périodiquement à un bureau de contrôle, à des jours et des heures bien déterminés, afin de permettre aux Allemands de se rendre compte si des hommes ne quittaient pas le pays pour rejoindre les armées alliées par la Hollande¹⁰⁵, qui était restée neutre pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

Zuname :	<i>Courbel</i>	Vorname :	<i>Leon</i>
Nr. :	<i>8198</i>		
Melde-Amt- Provinz :	Meldeamt, Nivelles Provinz Brabant		
Gemeinde :	<i>Comm. St. Etienne</i>		
Baum :	<i>Gymnasium (7 filets)</i>		
Tag und Jahr :	<i>26. 9. 1898</i>		
Geburtsort :	<i>Lasne</i>		
Provinz :	<i>Brabant</i>		
Wohnung, Strasse und Nr. :			
Eigenhändige Unterschrift :	<i>Leon Courbel</i>		

Tous les hommes obligés de passer par le Meldeamt étaient en possession d'une carte sur laquelle les Allemands apposaient un cachet chaque fois qu'ils se présentaient au contrôle

Pour les habitants d'Ottignies, le « Meldeamt » était établi à Mousty, aux Coquerées. »¹⁰⁶



Ajoutons, que dès le début de leur présence à Ottignies, les Allemands installent un hôpital auxiliaire de campagne- Lazaret - dans les dépendances (orangerie) du château de Thomaz.

- La Kommandantur

« A Ottignies, comme dans chaque ville ou circonscription, il y avait une « kommandantur » c'ad un bureau du commandant de place, qui s'occupait des relations entre les civils et l'armée allemande (passeports, autorisations de tous genres, mesures de sécurité, etc) »¹⁰⁷

¹⁰⁵ La frontière belgo-hollandaise était sévèrement gardée par l'armée allemande

¹⁰⁶ Scops, Ottignies à travers les âges

¹⁰⁷ idem

11. Une préoccupation de tous les jours : le ravitaillement

Du fait du blocus imposé par les Britanniques aux navires à destination du Reich allemand et du fait que l'occupant allemand réquisitionnait les maigres productions de denrées alimentaires locales pour nourrir son armée, l'approvisionnement en nourriture devint une préoccupation première pour les civils belges.

Grâce à l'intervention de trois personnalités étrangères à savoir les ambassadeurs Brandt Whitlock (USA), de Villalobar (Espagne) et von Vollenhoven (Pays-Bas), la population belge va bénéficier des premières formes d'aides internationales. Elle obtiendra les denrées alimentaires fournies par la « Commission for Relief in Belgium » via les représentants locaux¹⁰⁸ du « Comité National de Secours et d'Alimentation »

« Egalement, pendant l'occupation, des collectes furent régulièrement organisées parmi la population, afin de pouvoir faire parvenir des colis aux prisonniers de guerre d'Ottignies, dont la plupart séjournait au camp de Soltau. »¹⁰⁹



Le camp de Soltau

Les mamans et les futures mamans de la localité se réunissaient à l'école de La Croix pour y recevoir une aide pré-natale et le secours de « la Goutte de lait ».

¹⁰⁸ Le comité local d'Ottignies était composé des personnes suivantes : L'abbé Libens, Madame G. Massart, Messieurs Ginion, Lefèvre, Legrain, Massart, Sanson et Victor/ au café Belgica , blvd Martin une pancarte indiquait « Cantine Scolaire du Centre ». Il servait de local au responsables locaux du « Comité National de Secours – Commission for Relief in Belgium »

¹⁰⁹ Scops, Ottignies à travers les âges

12. Embarquement forcé pour Wittenberg ! ¹¹⁰

En Belgique, vers la fin de 1915, le nombre de chômeurs atteignit environ 2 millions d'individus.

Place des déportés



Les Allemands envisagent alors d'affecter une partie de ceux-ci à leur industrie de guerre. A cet effet, ils commencent par établir des bureaux de recrutement. Cependant, cette démarche ne rencontra pas le succès escompté auprès des travailleurs locaux¹¹¹.

Devant cet état de fait, les autorités d'occupation décrètent alors plusieurs mesures allant de l'interdiction de fournir aux chômeurs du travail sans autorisation préalable, à l'obligation pour les travailleurs d'accepter du travail là où l'autorité allemande le déciderait.

On était en mai-juin 1916.

Les administrations belges refusèrent de fournir à l'occupant les listes des chômeurs, ce qui amena les Allemands aux représailles : arrestations de bourgmestres, amendes considérables infligées aux communes, etc

En outre, la déportation forcée fut instaurée sur la base de renseignements fournis par les « Meldeamt »¹¹².

Je certifie en outre que le 14 novembre 1916, le père du prénommé avait été désigné par l'occupant pour être déporté en Allemagne et que son fils Léon s'est présenté spontanément et a pris la place de son père dans le train en partance.

La durée de la déportation dudit Courbet Léon a été de 8 mois 13 jours.

Court-St-Etienne, le 11 avril 1935.

Le départ des travailleurs forcés d'Ottignies et des environs aura lieu le 16 novembre 1916¹¹³. Le rassemblement ¹¹⁴se fera dans les locaux de la filature Van Hoegaerden-Boonen à Court St Etienne, leur destination étant Wittenberg en Allemagne.

¹¹⁰ Au total, 60 000 Belges seront déportés en Allemagne et 60 000 en France occupée

¹¹¹ En raison de la misère qui régnait depuis 1917, un certain nombre de chômeurs se résigna à aller travailler volontairement en Allemagne. Il est hautement probable que les autorités communales d'Ottignies ont dénommé une place de la commune en leur souvenir « *la place des déportés* »

¹¹² Le major Soestmann est le chef du Meldeamt d'Ottignies et sera en charge de l'opération de déportation de novembre 1916

¹¹³ Suite à un examen de dossiers « victimes de guerre » se trouvant aux Archives Générales du Royaume à Louvain La Neuve, il semblerait que la déportation n'a eu lieu qu'à cette période et durant quelques jours. Une des professions les mieux représentées est celle des ... plafonneurs

Avis

Tous les habitants masculins de plus de 17 ans jusqu'à 55 ans inclusivement des communes ... ont à se rassembler lenovembre 1916 à 9 heures du matin (heure allemande)¹¹⁵ devant l'école de

Les bourgmestres ont à être présents.

Apporter les certificats personnels (Persona Ausweis) et éventuellement les cartes de contrôle (Meldekarte)

Il est permis d'apporter de petits bagages à main.

Le fait de ne pas comparaître à l'assemblée est puni de déportation immédiate. En outre, il peut être frappé de peines élevées d'emprisonnement et d'amende (prêtres, médecins, avocats et professeurs n'ont pas à comparaître)

Ottignies, le 3 novembre 1916¹¹⁶

Le Kreischef impérial de Nivelles

Comte von Schwerin

Environ 100 000 Belges furent victimes¹¹⁷ de ces mesures. Ces déportés, assimilés à des prisonniers de guerre, connaîtront des conditions de travail et de vie très dures¹¹⁸,



La place des déportés en 2014

En 1917, suite aux critiques sévères formulées par les pays neutres au sujet de ce transfert forcé de main d'œuvre, l'Allemagne supprima la déportation¹¹⁹ vers l'étranger, mais maintint la réquisition d'ouvriers dans les zones militaires de l'arrière, les « Etappengebiete » où une discipline très stricte fut imposée¹²⁰.

¹¹⁴ « La sélection se faisait à vue d'oeil selon l'aspect physique et la présentation des jeunes gens. Mon père, même âge, plus astucieux s'est présenté vêtu d'une chemise blanche, veston et col et cravate, avec les lunettes de sa soeur ainée ; il fut écarté » Paul Steenis

¹¹⁵ Heure allemande c'est-à-dire heure d'Europe centrale, une heure plus tôt que la nôtre.

¹¹⁶ «Déportation et travail forcé, page 106, témoignage d'un belge ayant assisté à la déportation le 15 11 1916/ Cfr What I saw at Wavre sur le net.

¹¹⁷ Ottintois morts en déportation : Craps René 17 09 1918 et Raman Georges 04 03 1917 à Wittenberg

¹¹⁸ Plus de 2% meurent en exil, de fatigue et de maladie.

¹¹⁹ Après examen de quelques dossiers « déportés de 1914-1918 » se trouvant aux Archives Générales du Royaume, la plupart, voire même la toute grande majorité des déportés de 1916 sont rentrés chez eux dans le courant de 1917.

¹²⁰ Il s'avère que les déportés obtiendront au minimum 150fr après la Guerre s'ils savaient justifier de 3 mois de déportation.

13. Les résistants du rail¹²¹

« Un des principaux objectifs qui leur (aux résistants NDLR) sont assignés est de rendre compte des déplacements stratégiques de l'ennemi, qui sont pour l'essentiel effectués par train, à ce moment le moyen de transport de masse le plus rapide. Les réseaux mettent dès lors en place de nombreux postes d'observation ferroviaire. Ceux-ci reposent en général sur un lieu d'habitation d'où une voie ferrée peut-être facilement observée »¹²²

Pour les Allemands, Ottignies était un des principaux points de passage des convois ferroviaires transitant d'Allemagne vers le front : la ligne de chemin de fer reliant Louvain à Charleroi ou Nivelles se prolongeait vers la France.

Dans cette localité, la résistance¹²³ sera le fait essentiellement d'employés de chemin de fer ou de personnes résidant dans les environs de la gare. Nombre d'entre eux paieront de leur vie ou par un emprisonnement de longue durée leur engagement contre l'occupant allemand

Pour juger les résistants du rail liés à Ottignies, l'occupant organisera deux procès importants :

- Le procès des employés de chemin de fer (19 et 20 juillet 1916¹²⁴) : l'affaire Colon¹²⁵ et consorts¹²⁶.

Il aura lieu dans l'hémicycle de la Chambre des Représentants. Au banc des accusés siégeaient vingt Belges dont Adelin Colon¹²⁷, sous-chef de gare à Ottignies et l'employé des postes, Désiré Dufrasne¹²⁸, résidant dans la même localité



Au cimetière de Wavre

¹²¹ La résistance au quotidien p 21 : E. Debruyne « ... que la lutte armée, capitale durant la Seconde Guerre mondiale, est totalement absente de la scène résistante de la Grande Guerre. Si quelques agents font usage d'armes à feu pour échapper à l'arrestation, aucune organisation ne met en œuvre de programme de guérilla ou d'assassinats ciblés »

¹²² La résistance au quotidien. E Debruyne p 21

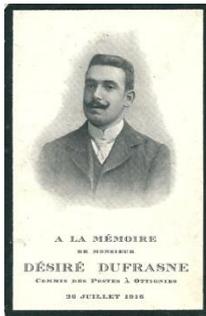
¹²³ Jean Samson et Lucien Jules Piret appartiendraient également au réseau de résistants dicit E. Debruyne

¹²⁴ En Belgique occupée lors de la Guerre 1914-1918/ Abraham Hans/ p 28

¹²⁵ ou Colson cfr p 29

¹²⁶ La résistance au quotidien E Debruyne p 83

¹²⁷ Dossier 7625 SPF Sécurité sociale/ square de l'Aviation/ 1070 Bruxelles



Ces deux individus qui appartenait à un réseau surveillant le trafic ferroviaire furent condamnés à mort et exécutés au Tir National de Bruxelles le 26 juillet. Ils étaient attachés à un service de renseignements qui fournissait aux armées alliées des indications précieuses concernant les mouvements de l'armée allemande

- Le Procès des postiers (28 et 30 août 1916).

On y jugera 13 prévenus dont l'hôtelier Edmond Dambroise¹²⁹ d'Ottignies qui sera condamné aux travaux forcés à perpétuité.

De son hôtel, situé en bordure du rail et longeant la chaussée Provinciale, il observait les transports de l'ennemi. En venant se désaltérer au cabaret « Au Chêne », les cheminots échangeaient leurs confidences,, sans se douter qu'ils se confiaient à un agent de renseignement au profit des Alliés.



L'hôtel de Dambroise

Également, il arrivait souvent de le croiser en chemin avec le garde champêtre Joseph Lefèbvre à la recherche d'information au profit des Alliés



Le Viaduc en 2014



en 1914

¹²⁸ Dossier 3898/ SPF Sécurité sociale/ square de l'Aviation/ 1070 Bruxelles « le 04 /05/1919, Mt St Guibert fait d'importantes funérailles à Désiré Dufrasne, employé des Postes, lâchement fusillé par les Allemands au Tir National. Le corps est porté à bras par 18 facteurs »/ Un siècle d'histoire en Brabant Wallon.p 53/ Yves Van der Cruysen

¹²⁹ Dossier 163842 / SPF Sécurité sociale/ Square de l'aviation/ 1070 Bruxelles (27/11/1875)

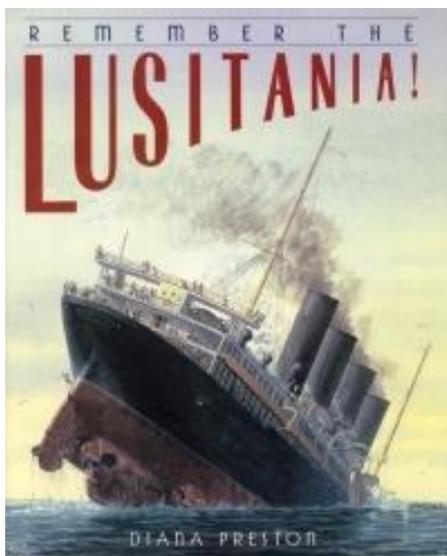
14. Une des victimes du Lusitania¹³⁰ était ottinoise

Dans sa lutte contre le Reich allemand, il est établi que la Royal Navy britannique va réquisitionner à titre préventif des paquebots de sa flotte civile

Mise au courant de cette information, l'ambassade allemande aux USA fera publier dans plusieurs journaux américains l'avertissement suivant : *"Avis aux voyageurs devant embarquer sur un navire traversant l'Atlantique, il est rappelé que l'état de guerre existe entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne et ses Alliés; que la zone de guerre englobe les eaux entourant les Iles Britanniques; que, conformément à l'avis officiel donné par le gouvernement impérial allemand, les navires battant pavillon britannique ou le pavillon d'un des Alliés de la Grande-Bretagne sont passibles de destruction dans ces eaux et que les voyageurs naviguant dans la zone de guerre sur des navires anglais le font à leurs risques et périls"*.



Rien n'y fera : les clients de la Cunard, passagers du « Lusitania » ignoreront cet avertissement et le 7 mai 1915, en provenance de New York, le paquebot est repéré près des côtes irlandaises par un U-Boot allemand.



Touché par une torpille lancée par le sous-marin, le navire coulera avec une surprenante rapidité - en un quart d'heure à peine - sans laisser le temps de mettre toutes les chaloupes à l'eau.

¹³⁰ Durant les hostilités, forte de sa supériorité maritime, la flotte britannique se saisit des navires des pays neutres à destination de l'Allemagne.

Cette dernière riposte en proclamant la guerre sous-marine contre les navires de commerce ennemis.

Son arme : les sous-marins ou U-boote qui feront des ravages dans les rangs des navires alliés. Toutefois, les Allemands ne veulent pas prendre le risque de provoquer l'entrée en guerre des pays neutres et en particulier des Etats-Unis. Leurs U-boote ont comme ordre, avant 1917, de seulement neutraliser les navires qui entrent dans les eaux territoriales britanniques.



Il transportait 1959 passagers dont 1198 disparaîtront dans le naufrage.

Parmi eux 128 Américains et un Ottintois : Etienne de Thomaz de Bossière¹³¹

L'émotion est immense outre-Atlantique : le drame est perçu comme une inqualifiable trahison des Allemands qui n'ont pas hésité à couler un navire désarmé et transportant des civils innocents.

Les autorités militaires allemandes se défendent en assurant que le paquebot transportait des munitions et dès lors, cela pouvait justifier qu'il soit attaqué selon le droit de la guerre.

il faudra attendre 1972 pour que les archives démontrent que le *Lusitania* convoyait effectivement des munitions en contrebande, dont 50 tonnes d'obus et de grande quantité de poudres et explosifs divers.



... au cimetière du Centre

Il était au surplus armé de 12 canons.

15. Les déplacés français

En mars 1917, l'armée allemande se replie sur la ligne « Hindenburg. »¹³²

Elle évacue vers la Belgique par chemin de fer une partie de la population du Nord de la France¹³³ résidant en zone occupée- les Etappengebiete - par les Allemands.

En mai, plus de 100 000 évacués français sont dénombrés dans le Hainaut.

De mars à août 1918, 135 000 sont refoulés par l'armée allemande lors de son recul après la seconde bataille de la Marne lancée le 18 juillet 1918.

¹³¹ Devant l'église de Blocry, la table de l'autel offert par la famille évoque sa disparition tragique et celle de son frère mort aux combats. Une stèle a été érigée en leur mémoire au cimetière d'Ottignies

¹³² La ligne Hindenburg est un vaste système de défenses et de fortifications au nord-est de la France pendant la Première Guerre mondiale. Il est construit par les forces armées allemandes pendant l'hiver 1916-1917

¹³³ Comme les 45 000 habitants de Saint-Quentin emmenés en deux semaines à raison de deux trains par jour/ « Sur le chemin de la Grande Guerre »/ Web

Des trains de déplacés français arrivèrent à Ottignies, Wavre et dans la région, où les évacués vont rester du 13 octobre au 16 novembre 1918

Les autorités locales leur feront distribuer des bons de ravitaillement par la coopérative communale : le Comité de la soupe scolaire installé à l'école de La Croix leur offre du potage à midi.

On sollicitera les Ottintois pour en héberger une partie.

Mais bientôt, il faut penser à soigner les malades car un autre fléau s'est abattu sur la région : la « grippe espagnole » qui commence à faire de terribles ravages à Ottignies.

16. La grippe espagnole arrive chez nous¹³⁴

Entre février 1918 et avril 1919, la grippe « espagnole » aurait fait entre vingt et quarante millions de victimes dans le monde.

C'est la plus grande pandémie du XX^e siècle.¹³⁵

A Ottignies, les premiers décès sont enregistrés le 13 octobre. Il y aura 18 victimes toutes enterrées au cimetière du centre



Six jours plus tard, on en recense une autre à Mousty (enterrée à Ottignies)

C'est la panique¹³⁶.

Vu l'urgence et l'ampleur du désastre qui se profile, on rassemble les malades à Limelette au château Crombez¹³⁷ transformé en hôpital de campagne.

¹³⁴ La grippe espagnole 1918-1919, la plus grande pandémie du XX^e siècle/ Info respiration n°69 Octobre 2005 p25 Pierre Mordant Paris

¹³⁵ La maladie apparaîtra simultanément en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Aux Etats Unis, elle touche particulièrement les soldats en garnison En Europe rien n'indique que les premiers cas soient espagnols. La dénomination « grippe espagnole » vient peut être du fait que le roi Alphonse XIII d'Espagne fut également atteint par l'épidémie. Une explication parmi d'autres. Tout juste est-il admis que l'épidémie a été identifiée de façon précoce en Espagne, exemptée de censure militaire sur ce sujet sensible

¹³⁶ « *ma grand'mère ci-dessus nommée m'a un jour cité toutes les maisons de la rue dite maintenant des Fusillés, là où une personne était morte de cette épidémie et des croix que l'on posait au devant pour signaler et éviter que l'on s'y attarde au risque de contagion* » Paul Steenis

¹³⁷ Détruit lors du bombardement de 1944/ à l'emplacement de La Palestre

Entre le 20 octobre et le 30 novembre 1918, on enregistrera 51¹³⁸ victimes à Limelette¹³⁹, ce qui porte à 70 le nombre personnes décédées¹⁴⁰ entre le 13 octobre et le 30 novembre.

A cette liste il faut ajouter 7 habitants de Limelette

Après la Guerre, à partir de 1926, sous l'impulsion du bourgmestre Arthur Decoux, un comité fut constitué pour l'érection d'un monument dédié au souvenir des déplacés français..

Des fonds furent recueillis auprès de la population locale et des administrations communales. Des subsides furent même sollicités et obtenus auprès des municipalités françaises.

Le monument sera inauguré le dimanche 1^{er} septembre 1929¹⁴¹.

On y associa les combattants, les déportés morts pour la patrie et les victimes civiles décédées par faits de guerre



... au Cimetière du Centre

¹³⁸ Selon le Prof Debruyne « ... dont une très grande proportion de déplacés français, d'après ce que j'ai pu voir dans le registre des décès de Limelette. Vu que les premières victimes sont tombées le jour même de l'arrivée des Français (et étaient sans doute françaises), il y a de fortes chances que la grippe ait été propagée à Ottignies par l'arrivée des déplacés français eux-mêmes.

¹³⁹ dont une inhumée à Rofessart, deux dans le petit cimetière de Limelette et 48 à Ottignies

¹⁴⁰ Elles sont originaires de 34 localités du Nord de la France

¹⁴¹ Patriote illustré septembre 1929.

17. Une nouvelle paroisse : le Blocry

Jusqu'en 1914, les paroissiens de Blocry suivaient les offices à l'église St Rémy dans le centre d'Ottignies.

Avec l'augmentation de la population locale, le besoin se fait ressentir de créer un nouveau lieu de culte.

Le lieu de l'implantation donna lieu à de nombreuses discussions.

Finalement le choix des autorités religieuses se porta sur le hameau de Blocry.



Le Cardinal Mercier
et le Curé Delvenne

« L'emplacement (NDLR de La Croix) présentait l'inconvénient de se rapprocher trop de l'église mère (NDLR St Rémy).

D'enlever à celle-ci une partie trop importante de sa population et de négliger les intérêts spirituels des habitants des Bruyères et de La Baraque.

En rapprochant l'église des sections des Bruyères ou La Baraque, on s'exposait à sacrifier la partie la plus importante et la plus prospère, les hameaux de La Croix et de Stimont.

Ou devait dès lors s'arrêter à un terrain situé au centre du quartier et relié par de bons chemins aux différentes sections de la paroisse

C'est à ces desideratas que répond le mieux l'emplacement proposé situé à la section à Blocry

Cet emplacement au dire d'un membre du conseil communal d'Ottignies serait mal choisi et les habitants des Bruyères et de La Baraque continueraient ... à se rendre aux églises de Mont St Guibert , de Beaurieux et de Vieusart

Vérifications faite, la partie de la section des Bruyères qui appartient à la commune d'Ottignies et qui comprend 32 maisons est plus rapprochée de l'église projetée que de l'église de Mont Saint Guibert et y trouve accès par d'excellents chemins.

Les 15 maisons de la section de La Baraque comprise dans la paroisse nouvelle ne sont pas plus éloignées de l'emplacement indiqué que de l'église de Vieusart. »¹⁴²

¹⁴² 17 avril 1914/ archives du diocèse Malines

Des démarches avaient également eu lieu avec la Société civile du Parc de l'Etoile en vue d'une implantation dans le Bois de l'Etoile ...

« ... cependant, je devrai vous dire que la Société civile du Parc de l'Etoile est dans une situation peu aisée et a une dette assez forte et dans ces conditions il lui serait impossible de favoriser une chapelle hors de ses terrains d'autant plus qu'hors de ses terrains, la construction ne peut lui être que préjudiciable puisqu'on construit de préférence près des Eglises et chapelles.

Ne croyez vous pas que donner le plus grand avantage serait d'avoir la chapelle dans la partie projetée pour la cité ouvrière

Construire à Blocry est forcé toute la forte agglomération des environs du Parc de l'Etoile à faire 15 à 20 minutes de marche pour s'y rendre et forcer aussi le hameau des Bruyères à la même marche

Ne croyez vous pas que donner le plus d'avantages possibles là où il y a le plus d'habitants

Ensuite, Blocry est si loin de tout centre qu'il y a peu d'avenir d'augmentation vers là¹⁴³. »

Le 26 mai 1914, sur proposition du curé Libens, le Cardinal Mercier décidait de créer à Blocry une nouvelle paroisse qui sera dédiée à St Joseph ¹⁴⁴

De nombreux paroissiens vinrent travailler bénévolement et firent des dons pour l'achèvement de l'église, édifiée sur l'emplacement de l'ancienne ferme « de Spanghen » ¹⁴⁵. Elle sera consacrée le 29 juillet 1914¹⁴⁶ par le Cardinal Mercier.

Le problème de la construction du presbytère fera l'objet d'une procédure judiciaire qui opposera la Commune (avec le docteur Decorte) et le Curé Delvenne.¹⁴⁷

¹⁴³ id

¹⁴⁴ Un A.R. confirme cette création le 26 mai 1914.

¹⁴⁵ 20 12 1913/ « ... Monsieur le Comte d'Ansembourg consent volontiers à mettre à la disposition de son Eminence, le terrain nécessaire à la construction d'une église à Blocry, à l'endroit que vs avez choisi » cfr Archives Diocèse Malines/ Dossier « Blocry »

¹⁴⁶ Georges Romain, dans l'entité d'Ottignies tome II, indique une autre date : 1919 comme date d'inauguration

¹⁴⁷ On lui proposera la villa « Germania » dans le Parc de l'Etoile qui était située à 8 minutes de l'Eglise de Blocry. Georges Romain dans Mémoire en Images/ l'Entité d'Ottignies Tome I en fait la description suivante « Située dans une propriété délimitées par l'avenue de l'Etoile, la rue du Bauloy et l'avenue du Parc, cette villa était, en 1907, l'une des plus ancienne du parc de l'Etoile. Le comte du Monceau de Bergendael l'ayant acquise, la villa fut démolie et remplacée par une imposante gentilhommière à couverture de chaume .Dans le tome II de la

Dès lors l'érection du bâtiment qui permettra au Curé Delvenne¹⁴⁸ de se loger à proximité de l'Eglise se fera après la guerre, en 1929

A l'extérieur, une grotte dédiée à Notre-Dame de Lourdes reste un but annuel de pèlerinage.



Le clocher¹⁴⁹ de l'église possède deux cloches dont la plus ancienne est une Omer Michaux.¹⁵⁰

La date 1914 est mentionnée, elle est très lisible. Cette cloche a été fondue à cette date, mais vu le conflit mondial et la réquisition des cloches, elle a été plus ou moins cachée jusqu'en 1918-1919. Le clocher a quant à lui été terminé en 1935.

Elle fut bénie le 19 mars 1916 par Monseigneur Heylen, évêque de Namur

même série, Georges Romain indique le lieu d'habitation du Curé Delvenne était situé dans le bas de la Chaussée de La Croix. Des témoins indiquent qu'il s'agirait du n°14.

¹⁴⁸ La tombe du 1^{er} curé de Blocry se trouve dans l'allée centrale du cimetière de Blocry

¹⁴⁹ La construction de la tour de l'Eglise ne s'est terminée qu'en 1935

¹⁵⁰ C'est une petite cloche. Elle a une hauteur de 41 cm, un diamètre à la bouche de 43 cm.

Son poids est estimé à 75 kg.

Elle est placée dans un petit meuble assez inhabituel. Elle présente une épigraphie assez simple, constituée des losanges vers le bas qu'on retrouve dans de nombreuses de ses productions. Elle possède un blason, qui probablement comportait un visage. En dessous, on trouve un drapelet qui devait comporter un nom. Dans les deux cas, la corrosion fait qu'on ne sait plus rien décrypter.

De l'autre côté, il est mentionné : Me fecit Lovanii O. Michaux. Le prénom de cette cloche est Marguerite qui était le prénom de sa marraine, Marguerite Philippe, épouse du bourgmestre d'Ottignies, Emile Goes. Une photo d'Emile Goës se trouve page 54 du livre de Georges Romain « l'entité d'Ottignies, tome 2. Un différend opposera ce dernier ... au curé de l'Eglise ST Remy au motif que les autorités communales avaient l'intention d'élargir la surface territoriale de la paroisse de Blocry au détriment de celle de St Rémy

En résumé ...

1. 4 août 1914, la Guerre !



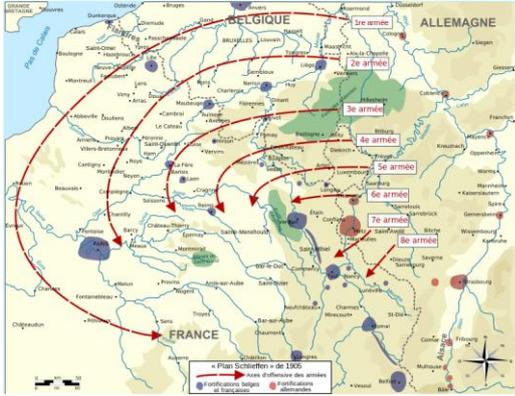
La Belgique trouve un soutien auprès de la France et de la Grande-Bretagne dans sa résistance aux envahisseurs allemands



La Bataille des Casques d'argent à Haelen



Affichette permettant de distinguer l'ami de l'ennemi

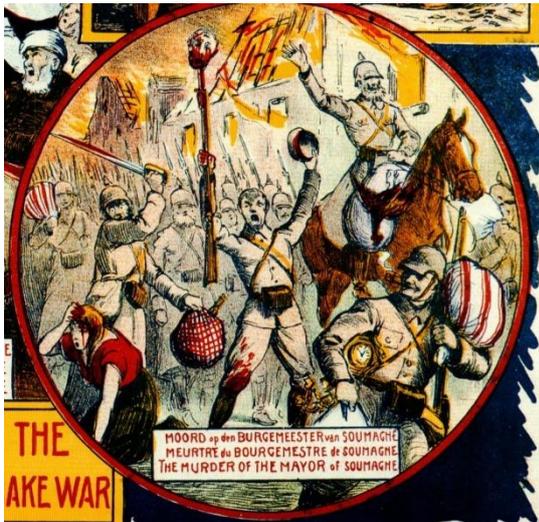


Le Plan Schlieffen



La Belgique rejette l'ultimatum allemand qui exigeait que l'armée allemande puisse traverser sans entraves le territoire belge afin d'attaquer la France !

2. Les atrocités allemandes



Près de 6 500 civils belges et français, suspectés d'être des francs-tireurs, seront fusillés de façon expéditive.

Durant les mois d'août et septembre 14, des centaines de villages, voire des villes, en Belgique et dans le Nord de la France, seront ravagées par les troupes du Kaiser Guillaume II.



Les Atrocités allemandes

NOUVEAUX FAITS

Le comité d'enquête sur l'observation des lois et coutumes de la guerre signale les faits suivants commis par les troupes allemandes opérant en Belgique, qui sont dès à présent établis par le témoignage précis de nombreux témoins oculaires :

- 1° Le mercredi 12 août, après le combat de Haelen, des fantassins allemands ont achevé à coups de revolver dans la bouche le commandant Van Damme, qui était si grièvement blessé qu'il gisait face contre terre.
- 2° Le lundi 9 août, à Orsmacq, les Allemands ont relevé le commandant Knaepen, grièvement blessé, l'ont dressé contre un arbre et ont tiré sur lui pour l'achever. Ils ont ensuite frappé le cadavre à coups de sabre.
- 3° De nombreux soldats blessés, désarmés et incapables de se défendre ont été maltraités ou achevés par certains soldats allemands. Les enquêtes révèlent chaque jour de nouveaux faits de ce genre.
- 4° En différents endroits, notamment à Hologne-sur-Geer, à Barchon, à Pontisse, à Haelen, à Zelk, les troupes allemandes ont tiré sur des médecins, des ambulanciers, des ambulances, des voitures ambulancières.
- 5° A Boncelles, une troupe de soldats allemands marcha au combat précédée du drapeau belge.
- 6° Le jeudi 6 août, en avant d'un fort de Liège, les soldats allemands ont continué à tirer sur des soldats belges qui, désarmés et cernés dans une tranchée, avaient hissé le drapeau blanc.
- 7° Le jeudi 6 août, à Vottem, près du fort de Loncin, un groupe de fantassins allemands, ayant arboré le drapeau blanc, les soldats belges s'approchèrent pour les faire prisonniers. Quand ils furent à bonne portée, les soldats allemands ouvrirent le feu sur eux.

Edition du Soir du 19 août

Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Arlon, Latour, Tintigny, Auvélais, Sprimont et bien d'autres localités seront les victimes innocentes de la « barbarie teutonne »

3. A Ottignies, la Garde civique vient en renfort

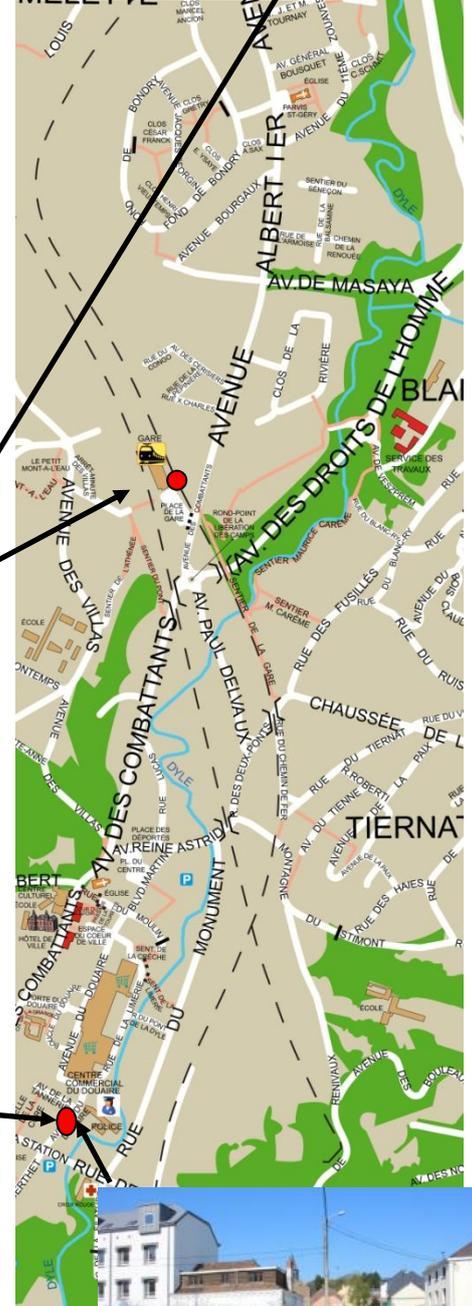
En 1830, les autorités de la Belgique qui vient d'acquérir son indépendance crée une milice :

Cette institution aura pour mission

- 1° maintenir l'obéissance aux lois ;
- 2° conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique ;
- 3° assurer l'indépendance de la Belgique et l'intégrité de son territoire.

En août 1914, des éléments de la Garde civique de Morlanwelz et de Bruxelles sont envoyés en renfort à Ottignies.

Ils ont pour mission de protéger la gare ferroviaire ainsi que les différents ponts enjambant la Dyle



La Garde civique doit faire face à l'envahisseur !

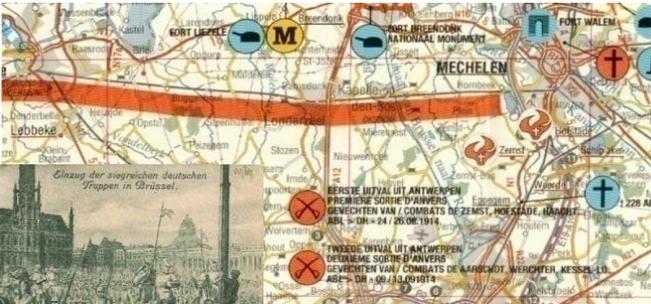


Des carabiniers belges en poste sur le pont à Mousty !

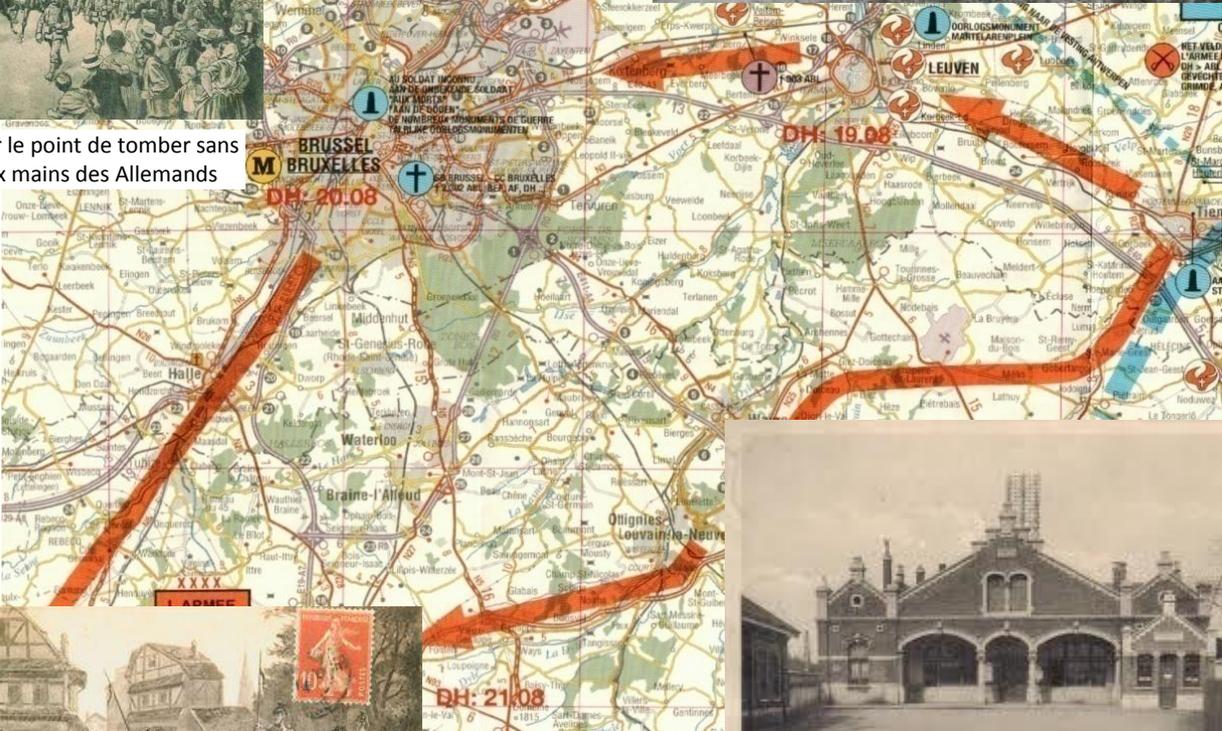


4. Mardi 18 août, les Allemands en approche d'Ottignies ...

Les Uhlans arrivent via Vieuxart



Bruxelles est sur le point de tomber sans combattre aux mains des Allemands



Ottignies, un nœud ferroviaire important et objectif des Uhlans



Les atrocités allemandes jalonnent la marche des troupes du Kaiser Willem II



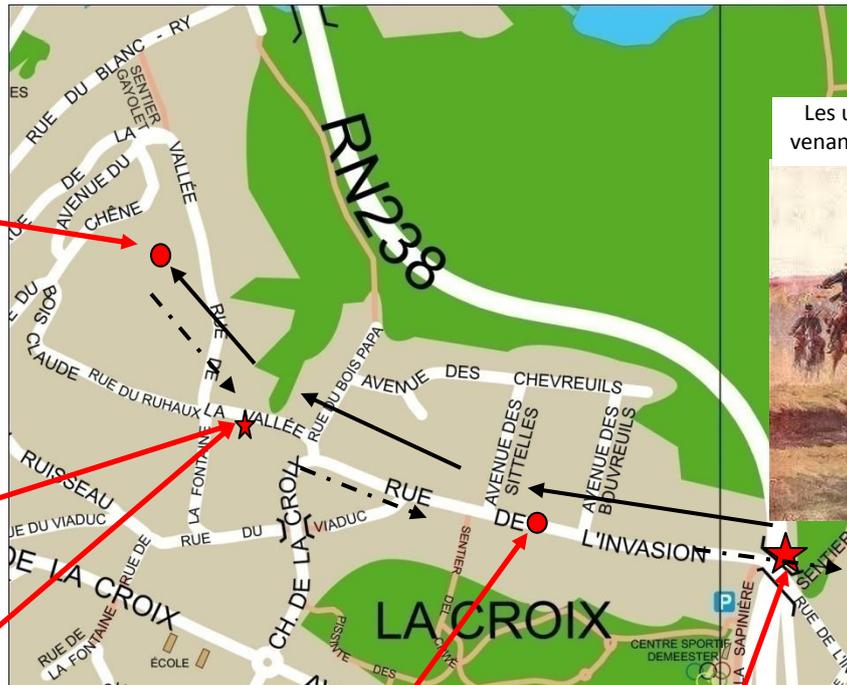
Au même moment, en Lorraine,, les Français vont perdre la bataille de Morhange..

5. Mercredi 19 août, les Uhlans sont à La Croix

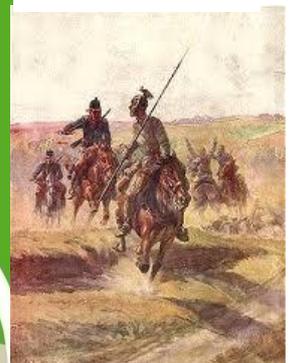
Vers 15h30, venus par l'actuelle rue de l'Invasion, les cavaliers allemands continuent tout droit jusqu'au haut de la rue du Ruhaux et delà s'installent sur le côté nord de la villa des Occaies : ils ont un point d'observation idéal sur la vallée de la Dyle jusqu'au-delà de la gare d'Ottignies



La villa des Occaies d'où les uhlands observeront la Gare.



Les uhlands arrivent venant de La Baraque



La Garde civique en embuscade dans la maison « Robert »



Une poutre calcinée de 1914



Le n°26 de la Rue de l'Invasion (à l'époque « Chaussée de La Croix »)

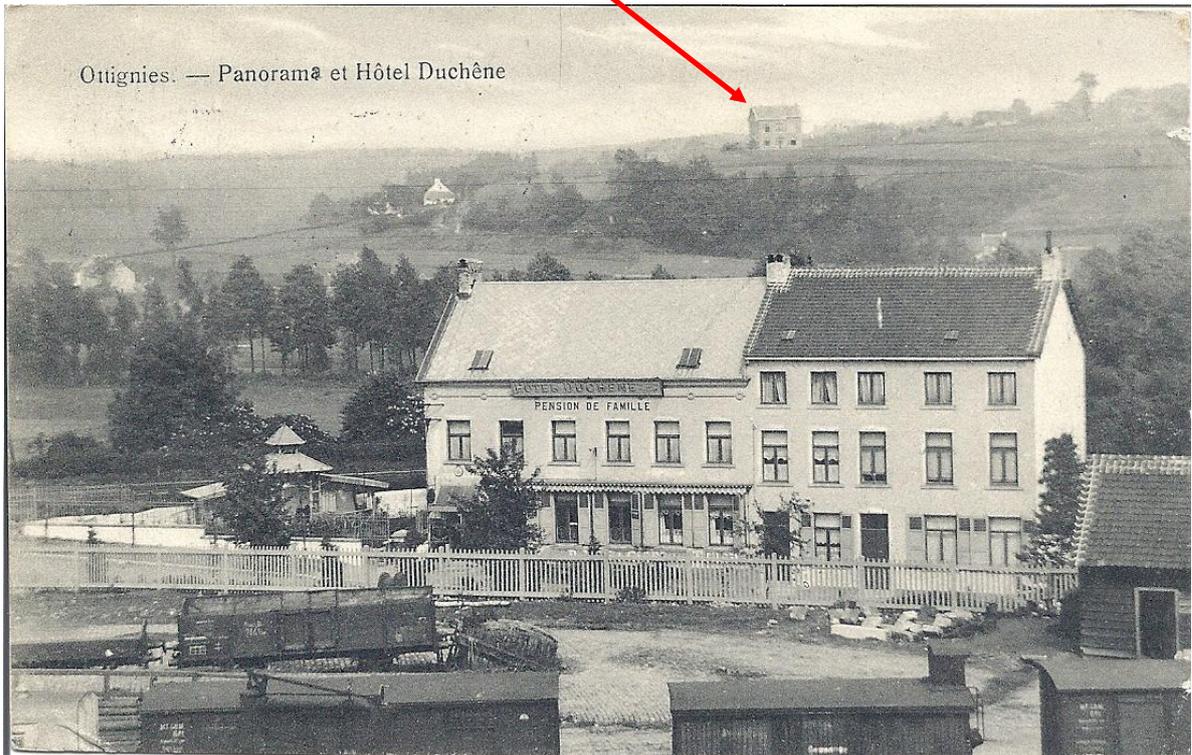


Le lieutenant von Heyden tombe mortellement touché à cet endroit

Leur mission achevée, ils sont surpris par des gardes civiques installés en embuscade dans la maison « Robert » située au carrefour des rues de la Vallée, du Ruhaux et de la Fontaine.

Leur chef, blessé à mort, succombera à ses blessures au niveau du pont qui surplombe la RN 238. Le reste de la troupe est en fuite.

La villa des Occaies ?



Quartier de la gare



Le hameau "La Croix"

6. Jeudi 20 août, c'est la désolation à Ottignies et à Mousty

Vers 7 heures du matin, des soldats allemands entrent en force dans Ottignies. Ils viennent se venger de la mort des leurs.

En guise de représailles, un nombre important de maisons seront incendiées depuis le quartier de La Croix jusqu'à la place de Mousty.

Parmi la population civile, on comptera plusieurs victimes

René Everard, un porteur de dépêches, âgé de 14 ans sera abattu et « est retrouvé à l'état de cadavre dans le fossé, le long du chemin »¹⁵¹



... au Cimetière du Centre



Lieu où le cadavre a été retrouvé



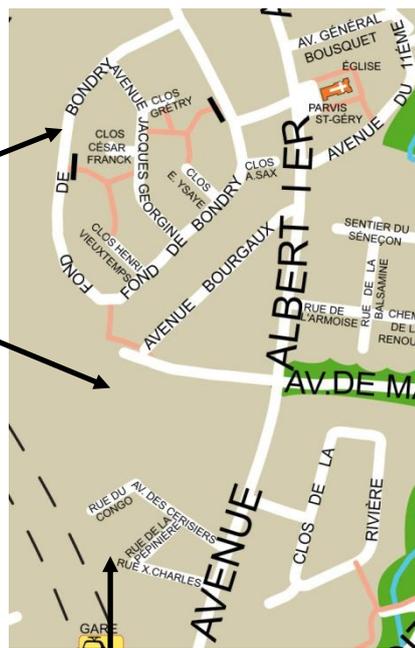
Jules Gilbert, un ouvrier âgé de 41 ans
« ... s'enfuyait à travers son jardin.
Un soldat tire.
Il tombe ; sa femme veut le relever.
Un soldat s'approche et l'achève à coups de crosse de fusil.
La femme elle-même est morte peu de temps après »¹⁵²

¹⁵¹ Carnet de guerre, curé de Mousty

¹⁵² id

Seront également victimes des Allemands, **Alphonse Musette** et **Constant Bastians**, deux ouvriers originaires de Cérroux Mousty qui se rendant à Limelette pensaient y voir des troupes françaises venant de Wavre.

Ils « s'étaient rendus derrière la gare d'Ottignies. Ils se trouvaient dans le chemin du hameau dit « Le Congo » . Les Allemands, sur la chaussée venant de Limelette tirent une première fois. Les malheureux tombent, puis se relevant, essayent de fuir. Les soldats tirent une secondent fois. Ils tombent pour ne plus se relever. Ils ont été enterrés au cimetière d'Ottignies deux jours après les faits : leurs corps étaient restés sur la route sur ordre des Allemands ¹⁵³ »



Rue du Congo



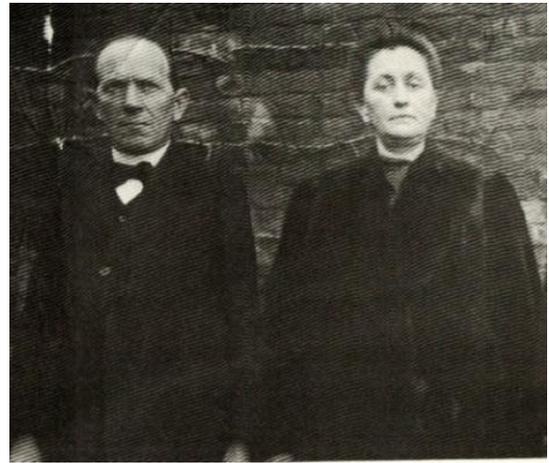
Plaque commémorative



Cimetière de Limelette

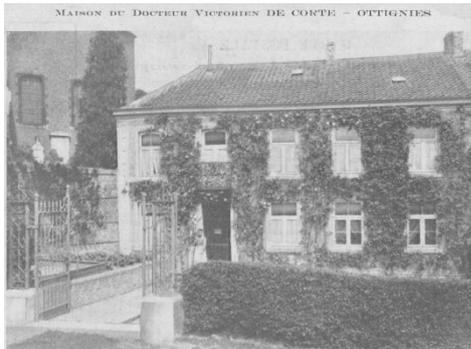


¹⁵³ Carnet de guerre, curé de Limelette



Les époux Decorte

« Je vis deux femmes en compagnie de soldats allemands qui se dirigeaient vers la demeure du docteur Decorte. Les soldats pénétrèrent dans la maison, en firent sortir brutalement tout le monde. Ils se saisirent du docteur Decorte qu'ils frappèrent en criant avec férocité qu'ils allaient le fusiller. »¹⁵⁴



La maison Decorte



« ... je les vis coller brutalement, avec force coups, le docteur Decorte contre le mur du cimetière et s'aligner pour le fusiller près du tilleul qui se trouve sur la place de l'Eglise.

... le sang s'échappait du nez et de la bouche du docteur Decorte»¹⁵⁵

¹⁵⁴ Carnet de guerre, curé de Mousty

¹⁵⁵ id

7. Le 21 août Hardy est condamné à mort et exécuté ...



Au Cimetière du Centre



Le clocheton, l'habitation d'Arthur Hardy

« On amène un nouveau prisonnier :
c'est le garde forestier
de Mr Lefèvre de Limelette
que j'avais cru fusillé ...

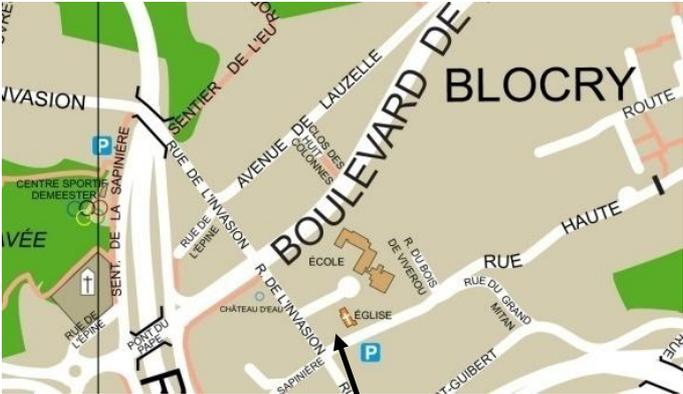
... on emmène le garde : peu après, nous entendons la
fusillade : nous nous regardons terrifiés.
C'est fini !
...Un soldat vient nous l'annoncer.
Peu après, on nous fait sortir tous (de l'hôtel de ville NDLR).
Le moment est terrible !¹⁵⁶ »

¹⁵⁶ Carnet de guerre du curé de Mousty.

8. Une des victimes du Lusitania était ottointoise



Etienne de Thomaz



Témoignage du drame du Lusitania/ Eglise de Blocry



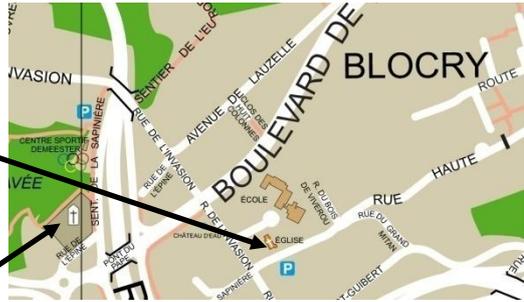
Au cimetière du Centre



9. Une nouvelle paroisse : le Blocry



Intérieur de l'Eglise



Tombe du Curé Delvenne



Rue de l'Invasion en 1914



...en 2014

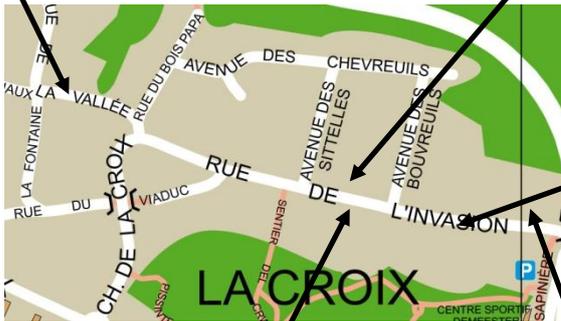
11. 2014 : que reste-t-il de visible des événements août 14 ?



Une poutre calcinée qui a 100 ans d'âge



Le n° de la rue de l'Invasion a été épargné pour cause de naissance d'un enfant



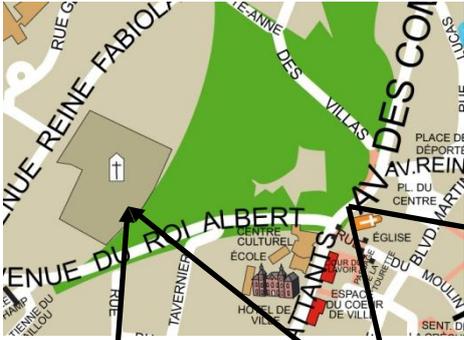
Toiture datant de 1914



Pierre calcinée retrouvée 100 ans après les événements



La façade réaménagée suite aux événements d'août 14



L'Orangerie du château



Trace du passage des Allemands à l'Orangerie



On a inauguré dimanche une pelouse d'honneur et un mémorial consacrés aux combattants et déportés morts pour la patrie. A ces deux sont fraternellement associés les évènements français dédiés à Otignies, Ceroux, Limelette, etc. La journée débute par une messe célébrée par l'abbé Van Hamme, et se termine par une émouvante cérémonie au cimetière, avec discours par M. Delvaux, les Anciens combattants, de M. Ducoux, bourgmestre (dans le médaillon) et du major Durieux. De nombreuses familles françaises, belges, des gardiens de Belgique, sont présentes. (L'Éclair)

Monument à l'origine/ cimetière du Centre



.... en 2014

12. La génération 2000 en action





Bibliographie

1. Romain, Georges, *l'Entité d'Ottignies (I)*, Joué-lès-Tours, Alan Sutton, 1998 ; *l'Entité d'Ottignies II*, Gand, Tempus, 2007. Coll. Mémoire en Images.
2. Scops, Charles ; Havermans, Robert, *Ottignies à travers les âges*. Etudes et documents, Ottignies, 1975
3. Darquenne, Roger, *Les Warocqué et la Garde civique*, (Morlanwelz), Musée royal de Mariemont, 1987. Monographie du Musée royal de Mariemont, n°4.
4. Touring club de Belgique p 455
Bulletin officiel 1914 reçu en février 1919
5. Rency, Georges ; Cuvelier, J. ; Tasnier, Van Overstraeten, R. ; De Ridder, Alfred, *La Belgique et la Guerre (4vol.) dont II L'Invasion allemande et III Les opérations militaires*, Bruxelles, Henri Bertels, édité en 1921
6. Horne, John ; Kramer, Alan, *1914, les atrocités allemandes*, Paris, Tallandier, 2005.
7. Luc Courtois. Rue de l'Invasion/ Rue Hardy
Mémoire de Wallonie
Web
8. H. Marchant, *Historique des Troupes territoriales en Belgique en 1914*
Groupement Clooten, Ixelles, Vandervorst, 1938
9. Maryse Roucou. *Portrait du Docteur Victorien Decorte*
Archiviste Ville d'Ottignies
10. Maryse Roucou. *Sur la piste des anciens noms de la rue des Fusillés et de la rue de l'Invasion dans les archives de la commune d'Ottignies/ Louvain La Neuve*
11. Inventaire des archives de la commission d'enquête sur la violation des règles de droit des gens , des lois et des coutumes de la guerre (1914-1926) Vannerus J Revu et complété et introduit par Tallier P-A/ A.G.R.

- 12.** Vandommele Muriel, *Balade dans Ottignies et ses villages d'hier à aujourd'hui*,
Ed Lumineuse, 2012
- 13.** Noble-Bossicard, *l'histoire de Limelette, Ottignies et Céroux*
Bibliothèque publique du Douaire
Ottignies
- 14.** Carnet de Guerre de la Paroisse de Mousty
Archief van het Bisdom. Oorlogsverslagen
BE-A0550_006912_006778_DUT
Archives Générales du Royaume/ LLN
- 15.** Luc Devos, *La première guerre mondiale*
Ed J-M Collet
- 16.** Yves VanderCruyse. *Un siècle d'histoire en Brabant Wallon*
Racine
- 17.** Daniel Conraads et Dominique Nahoë. Sur les traces de 14-18 en
Wallonie/ La mémoire du patrimoine
Institut du Patrimoine wallon
- 18.** Gossens Pierre. *Auguste Devreux, acteur de la vie politique ottintoise de
1881 à 1920* dans Wavrlensia / racines, tome LVI, n°4, 2007, p. 146-192
- 19.** Aurore François et Frédéric Vesentini. *Essai sur l'origine des massacres du
mois d'août 1914 à Tamines et à Dinant.*
Web
- 20.** André Dartevelle. *Août 1914 : comment décrypter les massacres*
Journaux de Guerre n°3
- 21.** R. Baumann . *Wavre, août 1914,*
Wav 1999 n°1-2, page 27, 28, 29